



LE PETIT CORPATUS

N°188 JANVIER - FEVRIER 2005

L'HISTOIRE
DE CORPS

EDITO

Par Franck GARAUD



Que du bonheur en 2005 ?

Il est difficile dans les périodes chaotiques de présenter ses vœux sans penser aux personnes qui ont tout perdu, y compris leurs proches, dans des catastrophes qui, malheureusement, se multiplient sur notre bonne vieille planète. Comme si la nature ne suffisait pas à nous faire souffrir parfois, il faut que l'homme tue, fasse la guerre, crache sa haine, dans un tourbillon qui terminera inévitablement (?) par une autodestruction.

La mer peut donc se transformer en montagne, et la vague en avalanche, dévastant tout sur son passage. On ne peut que souhaiter que la nature se calme, mais l'homme doit cesser de la mettre en colère. Nous devons reconstruire, et quand même continuer à espérer.

Que dire de notre bilan 2004 ? Le Petit Corpatus se porte bien, nous avons de plus en plus d'abonnés, nous étendons notre diffusion sur l'ensemble du canton et nous nous en réjouissons. Le journal a encore changé, évolué, mûri. De plus en plus de personnes prennent leur plume pour partager leurs expériences, et c'est très bien.

En 2005, nous aborderons des dossiers très différents : ce numéro relate l'histoire de Corps, comme vous nous l'aviez demandé lors de l'enquête de satisfaction effectuée en 2003. C'est avec Quet-en-Beaumont que nous continuerons notre tour du canton dès la fin mars. Nous parlerons plus tard des fêtes à Corps, des chemins de randonnées du canton, du Dévoluy... N'hésitez pas à nous transmettre vos idées, elles seront toujours bienvenues.

Bien entendu, nous avons une pensée pour Patrick Berhault, qui nous a quittés cette année. Il était venu nous voir plusieurs fois, et nous nous l'étions approprié rapidement. Il continuera à être parmi nous grâce aux pages montagnes de ce magazine.

Que ces temps difficiles ne nous empêchent pas de vous souhaiter une excellente année. Le président de Culture et Loisirs et les membres du comité de rédaction du Petit Corpatus s'associent à moi et espèrent que le bonheur sera dans chacun de vos cœurs en 2005.



Tirage du numéro : 310 exemplaires

NOTRE COUVERTURE :

CORPS VU DU CIEL

LE PETIT CORPATUS

est une publication de :

**Association Culture et
Loisirs de l'Obiou**

Maison du tourisme
Rue des Fossés
38970 CORPS
tél/fax : 04.76.30.03.85
email : petitcorpatus@wanadoo.fr

Comité de rédaction :

Valérie Challon
Franck Garaud
Valérie Guzzo
Luc Reynier

**Ont contribué à ce
numéro :**

Jean-Michel Asselin
Solange Balmet
Serge Bernard
Jean Delaye
Magali Francou-Carron
Robert Garaud
Jean Gueydan
Arlette Gontard
Valérie Masse
Jacqueline Paulin
Colette Serre
Communauté de Communes
du Pays de Corps
Mairie de Corps
Ciné-Vadrouille
Club Joyeuses Rencontres
Chorale Chœur à Corps
Médiathèque St Eldrade
Association de développement
touristique du pays de Corps
Maison du Tourisme
Football-Club Sud-Isère
Kuklos

**Remerciements
particuliers :**

A Jean Gueydan

A toutes les « petites mains »
qui fabriquent le Petit
Corpatus tout au long de
l'année.

SOMMAIRE

Page 2 : **EDITO** par Franck Garaud
Page 4 : **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**
Page 6 : **REUNION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

ACTUALITES :

Page 7 : Informations diverses / Noces d'Or de M et Mme Delor
Page 8 : Eoliennes à Pellafol / Le Noël de l'école / Nicolas Gontard
Page 9 : Le skate-park / Patrimoine en Isère / Raid Souloise / Mélanie Calvat
Page 10 : Chorale Chœur à Corps / Joyeuses Rencontres / Marché de Noël
Page 11 : Ciné-Vadrouille / Corps, notre village
Page 12 : Montagne au Corps / Illuminations / Vœux de la Municipalité
Page 13-14 : Rallye Neige Hautes-Alpes
Page 14 : Les basketteurs corpatus
Page 15 : Les vœux du Maire
Page 16 : Médiathèque municipale St Eldrade

DOSSIER : L'HISTOIRE DE CORPS

Page 17 : Corps, de la préhistoire à nos jours

Page 23 : sur les pas de Napoléon

Page 24 : Corps et ses armes

**Page 24 : retranscription d'une délibération
communale de 1789**

**Page 26 : les grandes catastrophes du canton,
par Jean Gueydan**

MAGAZINE :

Page 28 : **PATRIMOINE** : hier et aujourd'hui, la neige dans le village
Page 29 : **FCSI** La gazette du stade de Football
Pages 30-31 : **VOYAGE LA-HAUT DERRIERE CHEZ NOUS**
Page 32 : **PAGE RETRO** : comment Corps est devenu chef-lieu de canton
Page 33 : **CUISINE ET JARDINAGE**
Page 34 : **CARNET DU JOUR / HORAIRE DES MESSES**
Page 35 : **RELEVES METEO**

4^{ème} de couverture : Corps sous la neige : photos Luc Reynier / Jacques Garaud.
Illuminations de Corps : photos Valérie Challon. Montage : Franck Garaud

Les photos en page 2 sont de Serge Bernard

CONSEIL MUNICIPAL DE CORPS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2004

PRESENTS : CARDIN, REYNIER, BOULANGER, PASDRMADJIAN, GONSOLIN, DUBOIS, CELCE,

SECRETAIRE DE SEANCE : CELCE.

REPRESENTES : FRANCOU-CARRON, PELLISSIER, GARAUD.

ABSENT : MASSE.

1) Délibération pour participation voirie et réseaux :

Sur proposition du Maire,

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles : L 332-6-12°d), L 332-11-1 et L 332-11-2 ;

Considérant que les articles précités autorisent à mettre à la charge des propriétaires fonciers les coûts de construction des voies nouvelles, de l'aménagement des voies existantes ainsi que ceux d'établissement ou d'adaptation des réseaux qui leur sont associés, réalisés pour permettre l'implantation de nouvelles constructions ;

Le Conseil Municipal décide :

d'instituer sur tout le territoire communal la participation pour le financement des voiries et réseaux publics définie aux articles L332-11-1 et L 332-11-2 du Code de l'Urbanisme ;

2) Délibération pour mise à disposition d'un agent auprès de la MAPAD, pour la cantine :

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de M. Le Directeur de la MAPAD souhaitant l'aide d'une employée communale pour aider le personnel de la MAPAD au moment du service des repas des élèves de l'Ecole de CORPS ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord pour la mise à disposition, à titre gratuit, d'une employée communale auprès de la MAPAD de 11H20 à 11H45 et de 12H45 à 13H20, les jours de cantine, et charge le Maire de signer, avec le Directeur de la MAPAD, la convention de mise à disposition présentée.

3) Remplacement du car accidenté :

Suite à l'appel à la concurrence, Le Maire présente au Conseil municipal les offres des deux garagistes de la Commune pour la fourniture d'un véhicule de 9 places, en remplacement du trafic accidenté le 29/11/04, déclaré irréparable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide l'achat, sur les crédits 2004 de la Régie des Transports, d'un véhicule CROEN Jumper Combi Confort, au prix de 18 480 € TTC

(carte grise et plaques d'immatriculation comprises) auprès du Garage du Dauphiné et charge Le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'acquisition du véhicule : signature du bon de commande, mandat administratif de paiement.

(pour mémoire : offre non retenue : TRAFIC Combi au prix de 20 042€ TTC).

Entretien des véhicules :

Le Maire présente au Conseil Municipal l'état actuel des dépenses d'entretien des 2 véhicules de la Régie des Transports et du camion communal faisant apparaître une différence importante entre les prestations fournies par les deux Garages de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose, dans un souci de répartition des dépenses plus équilibrée, de confier l'entretien du Camion et du car IVECO (dès la fin de garantie du véhicule au 31/12/2005) au Garage RIVIERE.

4) Projet de délibération pour la mise en oeuvre d'une carte communale :

Vu le code de l'urbanisme, Vu la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement Urbains ;

Le Maire expose la nécessité de revoir certaines dispositions du POS approuvé en 1987 et pense que l'élaboration d'une carte communale permettrait à la commune de revisiter le POS ancien et de mener une nouvelle réflexion sur l'évolution et l'organisation spatiale du territoire communal.

Les nouvelles dispositions de la loi « solidarité et renouvellement urbains », dite loi SRU, ont redéfini les dispositions d'urbanisme relatives à ce type de document de planification territoriale sous le chapitre « cartes communales ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de prescrire l'élaboration d'une carte communale sur l'ensemble du territoire communal, conformément aux dispositions de l'article L124.1 et suivants du Code de l'Urbanisme ;
- d'inscrire, en temps opportun, dans le budget de la commune (section investissement), les dépenses exposées pour mener ce chantier,
- de solliciter, de l'Etat, le concours particulier de la DGD affectée au document d'urbanisme, notamment à l'élaboration des cartes communales,
- de solliciter, du Département, l'aide aux communes pour l'élaboration de leur Carte Communale, selon les modalités arrêtées par délibération,
- de demander, conformément à l'article L121.7 du code de l'urbanisme, que les services de la DDE soient mis gratuitement à la disposition de la commune pour assurer la conduite de la procédure de l'élaboration de la carte communale.

5) Conventions d'utilisation de la photocopieuse installée à la Maison du Tourisme :

Le Maire rappelle à l'Assemblée que lors de la séance du Conseil Municipal du 15/05/04 il avait été prévu de définir les conditions d'utilisation du photocopieur en fonctionnement dans les locaux de La Maison du Tourisme et propose deux textes de convention d'utilisation et un contrat de maintenance;

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- que la Commune de CORPS, sur le budget annexe de la Régie des Transports, prenne à sa charge, à la date du 01/07/2004 la location et la maintenance de la photocopieuse installée à la Maison du Tourisme ;
- de passer avec les Associations : « ADT » et « Culture et loisirs de l'OBIOU » une convention d'utilisation selon les textes ci-joints ;
- de mandater Le Maire de signer les conventions de location, de maintenance et d'utilisation de la photocopieuse au nom de la Commune, Service des transports.

6) Création d'une régie pour la délivrance de photocopies et nominations de régisseurs pour la « régie photocopies » et la « régie de la borne internet » :

M.Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de régulariser la délivrance de photocopies à la maison du Tourisme ;

Après délibération, le Conseil Municipal décide la création d'une régie de recettes permettant de récolter l'argent produit par la fourniture des photocopies au public dans les locaux de la Maison du Tourisme, charge Le Maire de prendre l'arrêté constitutif de création de la Régie et de nomination des régisseur et suppléant de régisseur, chargés aussi de la perception des recettes de la borne internet.

7) Demande de renouvellement de la subvention de fonctionnement de la bibliothèque :

Le Maire informe l'Assemblée de la nécessité de procéder au renouvellement de la demande de subvention de fonctionnement de la bibliothèque pour 2005 ;

Après délibération, le Conseil Municipal décide de demander la reconduction de la subvention de fonctionnement et charge Le Maire de faire parvenir aux services du Conseil Général tous les documents utiles à ce renouvellement.

D'autre part, la Bibliothèque de CORPS sollicite le reversement de la subvention accordée par le Conseil Général pour l'année 2004, pour le fonctionnement de la bibliothèque Municipale ;

Accord du Conseil Municipal pour l'attribution, à la Bibliothèque de CORPS, de la totalité de la subvention du Conseil Général, pour la somme de : 2779€.

8) DM budgets : voir détail en mairie

9) Urbanisme : K9014, K9015 :

Avis favorable pour les deux dossiers.

10) Participation des communes extérieures au fonctionnement de l'ECOLE et de la Cantine :

Le Maire informe l'Assemblée qu'au cours de la réunion du 26 novembre 2004, il a été convenu entre les communes présentes ou représentées :

1) De fixer la participation des communes aux frais de fonctionnement de l'Ecole pour l'année scolaire 2003-2004 à : 750 € par enfant, chaque Commune participant au prorata du nombre des ses élèves inscrits, conformément au tableau joint en annexe du bilan établi.

2) De fixer la participation des Communes au frais de repas de la cantine à : 0,76 € par repas, pour un coût de revient d'un repas de 3,90 € (prix facturé aux communes prenant en charge la cantine pour leurs élèves), cette décision s'appliquant à partir du 01 janvier 2005.

3) D'acheter une photocopieuse et un Frigo., le choix du matériel devant se faire en concertation avec la Directrice de l'Ecole, le matériel étant payé par la Commune de CORPS, les Communes environnantes participant, au prorata du nombre d'élèves de leur commune inscrits à l'Ecole, à partir de l'année 2005, date d'achat prévue pour le matériel et pendant toute la durée d'amortissement du matériel (à définir).

Après délibération, le Conseil Municipal entérine les décisions prises lors de la réunion du 26/11/04.

11) Délibération sur le projet d'implantation d'éoliennes à PELLAFOL :

M.Le Maire donne lecture de la lettre du 20/11/2004 concernant le projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de PELLAFOL.

Après délibération, les Conseillers Municipaux font remarquer au Maire qu'ils sont favorables au développement des énergies renouvelables ; cependant, ils tiennent à exprimer leurs inquiétudes sur le choix du site et les conséquences néfastes qui peuvent en découler sur la population de la commune de PELLAFOL et des communes environnantes, tant du point de vue économique, touristique, qu'environnemental.

NB : n'ont pas pris part au vote : MM.CARDIN, GONSOLIN.

12) Questions diverses :

- Demande de l'Association des parents d'élèves pour la mise à disposition d'un car pour des sorties de ski le mercredi : accordé.

- Participation au chauffage de la Salle des Fêtes pour le groupe de SŒUR MONIQUE : 200€.

- Infos Maison du Tourisme : mise en place d'un site internet : accord sur le devis de formation de 359€.

- Devis pour le remplacement d'un adoucisseur d'eau à la Gendarmerie : avis favorable sur le montant de 1280,91€ TTC.

- Chauffage soirée Ass.Parents d'élèves : accord.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE Vendredi 10 Décembre 2004 St Pierre de Méarotz

Présents : MM. MOUTIN, COURTEAU, SERRE, DUBOIS, TEMPLIER, GAUTHIER, BARBE, BATTISTEL, TROSSERO, PELISSIER, CHARLES C., BERNARD, CASSAGNE, RICHIERO, PEYTARD, CHARLES J., FROMENT, ABERT, RIGLET, MOSTACCHI, GONSOLIN, SEGURA, CARDIN, BALME

SYNDICAT MIXTE ALPES SUD ISERE

Afin de porter juridiquement et financièrement le territoire Alpes Sud Isère, la création d'un syndicat mixte Alpes Sud Isère a été proposé. Le Conseil Communautaire en séance du 23 septembre a délégué au Bureau la décision d'adhérer à ce syndicat. Cette adhésion a été acceptée en séance du Bureau du 5 novembre 2004. Le Conseil communautaire prend acte.

Monsieur MOUTIN informe le Conseil communautaire des divergences au sein du comité de pilotage.

REGIME INDEMNITAIRE

Le régime indemnitaire du personnel est conservé et actualisé selon les textes officiels.

CORRECTION TORRENTIELLE DE LA SEZIA

L'avant projet de création de 4 barrages de correction torrentielle sur la Sézia est présenté au conseil communautaire pour un montant estimatif de 470 000 € HT. 7 seuils étaient préconisés dans la première tranche de travaux prévus dans l'étude de Géo Plus en 1998.

Le conseil communautaire considérant que le coût élevé de ces travaux grèvera à long terme le budget de la communauté de communes, que ces travaux stabiliseraient la RN 85, demande à titre exceptionnel, qu'ils soient subventionnés à hauteur de 80 %.

Le conseil communautaire demande une expertise complémentaire permettant des solutions plus économes.

LOCAL D'ACCUEIL D'URGENCE

Après étude avec les services préfectoraux, la communauté de communes peut créer un local d'accueil d'urgence selon l'habilitation donnée dans ses statuts à l'article VII « prestation de

service ». La délibération du 23 septembre est annulée et reprise selon les termes convenus.

BUREAU PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Le conseil communautaire accepte le mettre à disposition du service social du Département un bureau les jeudis matins à l'exception du 3^{ème} jeudi de chaque mois, pour la permanence de l'assistante sociale de la D.D.I.S.S.

INFORMATISATION DU CADASTRE

Après étude, il s'avère que la société AGEDI est la plus intéressante. La commande du logiciel doit être faite par chaque commune individuellement.

PROGRAMME PRODEPARE 2005

Le Président est habilité à signer la convention liant l'O.N.F et la Communauté de communes pour les 55 journées de travail sur les ruisseaux, sur l'année 2005.

COMPTE RENDU DES ETUDES :

CENTRE MEDICO-SOCIAL

Le manque de médecins sera plus fort en milieu rural, les médecins recherchant le milieu urbain et des structures leur permettant de gérer leur métier avec moins de contraintes.

A l'heure actuelle de nombreux services sont présents sur le territoire, mais l'équilibre est précaire.

Le médecin et l'infirmière préparent leur retraite, les services spécialisés sont absents...

La nécessité de création d'un centre médico-social se fait ressentir.

Le site pressenti de l'ancienne maison de retraite est rejeté du fait du problème d'accessibilité.

La proposition de déplacer les services de la DDE semble dangereuse pour le maintien du service et le délai des négociations serait long.

Il est proposé d'étudier la possibilité de l'implantation du centre médico social sur le terrain du camping des vergers à Corps, camping peu fréquenté.

Le coût de construction étant estimé à la somme de 1 500 € HT le m², un plan de financement est étudié avec la possibilité d'une participation des communes par un fonds de concours.

ETUDE TOURISTIQUE

Plusieurs critères sont favorables au tourisme sur le territoire :

Présence de l'eau : baignade, pêche, navigation de plaisance, bateau promenade...

Des professionnels du tourisme
Des artisans producteurs

La clientèle est a priori familiale.

Les séjours sont de plus en plus courts et doivent être développés par la création de séjours à thèmes d'événementiels.

Pour la cohérence des services il est clarifié le rôle de la Communauté de Communes et de la Maison du Tourisme.

La Communauté de Communes doit maintenir ce qu'elle a mis en place (équipements au bord du lac, les sentiers, la via-ferrata). Son rôle est de promouvoir le territoire et maintenir une identité. La maison du tourisme doit continuer son rôle d'accueil.

ACTUALITES

FETE A LA MAISON DE RETRAITE

L'Association Regain composée en grande partie du personnel de la maison de retraite a offert pour les fêtes de fin d'année, un spectacle de magie aux pensionnaires. Beaucoup de monde est venu partager ce moment, les résidents, leur famille, Gérard Cardin maire et membre du Conseil d'Administration, Sylvette Riglet maire de Quet-en-Beaumont et vice-présidente du CA. Après le goûter, un cadeau a été offert à chaque résident. Grâce au dévouement du personnel, cette journée a été un grand moment de joie pour les pensionnaires.



NOCES D'OR !



Mercredi 29 Décembre, Marie-Josèphe et Louis Delor ont fêté leurs Noces d'Or. 50 ans après, le maire Gérard Cardin, accueillait la famille Delor à la Mairie entourée de leurs 3 enfants, 9 petits-enfants et 2 arrière petits-enfants pour fêter cet événement. L'équipe du Petit Corpatus leur adresse toutes ses félicitations et leur souhaite beaucoup de bonheur.

(photo DL)

Recensement : à partir du 20 janvier et jusqu'à fin février, une enquête concernant le recensement de la population sera effectuée à Corps et sur certains villages du Canton. Un agent muni d'une carte vous remettra un questionnaire à remplir, merci de lui réserver le meilleur accueil.

Prochaine
permanence du
pédicure :
Le 10 février 2005

ACTUALITES

POLEMIQUES A PELLAFOL AUTOUR DES EOLIENNES

La famille Hostache à Pellafol souhaite implanter deux éoliennes sur le plateau des Combettes. L'investissement est estimé à 3,3 millions d'euros pour deux éoliennes de 1,5 mégawatts chacune. Des études environnementales ont été réalisées, ainsi que des expertises sur l'impact sonore des installations. Ces expertises indiquent que le bruit sera inaudible dans les habitations les plus proches (à seulement 500 mètres du site). L'impact paysager ne sera pas négligeable, même si les raccordements au réseau électrique seront souterrains, puisque les mats des éoliennes feront 80 mètres, chacun équipé de trois pales de 41 mètres. Les éoliennes seront donc forcément visibles. C'est le préfet qui donnera au final l'autorisation de l'implantation de ces éoliennes, que monsieur Hostache espère voir tourner dès le mois de septembre. Si le maire de Pellafol et un de ses adjoints sont favorables au projet, ce n'est pas le cas du reste du conseil municipal. Les opposants au projet estiment que le site est mal choisi car trop proche des habitations. Ils pensent que, malgré ce que disent les experts et après avoir étudié des sites où des éoliennes sont déjà implantées, le bruit des pales s'entendra à plus d'un kilomètre. De plus, ils pensent que le paysage va être saccagé, les maisons et terrains alentours deviendront invendables, et l'impact touristique sera désastreux pour un projet, disent-ils, qui ne créera pas d'emploi et ne rapportera pas grand chose à la commune... Nous vous tiendrons informés de la suite de ce dossier dans les prochains numéros du Petit Corpatus.

NOEL A L'ECOLE



Le vendredi 17 décembre s'est déroulé à la salle de la mairie de Corps le Noël de l'école. Après avoir assisté à la séance cinéma « Gang de requins », les enfants ont eu la joie d'accueillir le Père Noël chargé de cadeaux. Les parents avaient préparé de bons gâteaux et la mairie avait offert les boissons. A cette occasion, la Maison du Tourisme, qui avait organisé le concours de dessins de Noël, a annoncé les trois gagnants qui ont été récompensés par l'A.D.T. et la Communauté de Communes. Il s'agit de Manon Chaix (CM1), Romain Charles (CP) et Julie Tempier (GS Maternelle). Après avoir remercié le Père Noël pour les beaux cadeaux, les enfants lui ont dit « A l'année prochaine ! »

NICOLAS GONTARD : CHAMPION DE MOTO TRIAL

Le trial est un sport motocycliste dont la technique consiste à franchir les obstacles naturels ou artificiels à l'aide d'une moto sans poser le pied à terre. Le physique, la concentration, le sang froid, l'adresse et l'équilibre sont les qualités requises. En 2004, Nicolas Gontard, jeune Corpatus, a terminé onzième au championnat du monde junior, troisième au championnat de France sénior 1. Il a également été champion de France par équipe, et a remporté six victoires « scratch » aux six participations du championnat de Ligue Dauphiné Savoie Drôme Ardèche. En 2005, les objectifs de Nicolas sont de participer au plus grand nombre de manches de championnat du monde junior afin de finir dans les cinq premiers de ce championnat, et également être champion de France Sénior 1. Le championnat de France débute le 13 mars, et le championnat du monde le 17 avril au Portugal. Le coût d'une telle saison étant élevé, Nicolas recherche des partenaires pour sponsoriser sa saison. Le Petit Corpatus lui souhaite d'atteindre tous ses objectifs.

ACTUALITES

AMENAGEMENT DU JARDIN DE VILLE : LE SKATE PARK



Dans le cadre de l'aménagement du jardin de ville, la première tranche des travaux a consisté à la réalisation d'un skate-park, constitué d'une surface enrobée et de quatre éléments de jeux dont deux rampes, une bosse et une barre permettant la pratique du skate board et du patin à roulettes. Malgré la neige, les jeunes de Corps ont déjà investi les lieux. Les finitions et la suite de l'aménagement seront faites au printemps.

PATRIMOINE EN ISERE

Un vaste programme d'inventaire est actuellement réalisé par un service du Conseil Général afin de recenser, identifier, enregistrer toutes les traces de témoignages, de bâtiments et monuments issus de la vie et du travail des hommes laissées au cours des âges, depuis la préhistoire jusqu'à aujourd'hui. Cela concerne toutes les formes de patrimoine : religieux, cadastral, rural, artisanal et industriel. Toutes les communes recevront une visite de ce service, sur lesquelles seront réalisées un grand nombre de photographies et de relevés précis. A l'issue de la recherche, ces connaissances seront rassemblées sous forme d'un ouvrage. Toute personne disposant d'informations liées au patrimoine du canton peut prendre contact avec la Maison du Tourisme.

LE SITE INTERNET DU RAID SOULOISE

Le site internet du Raid Souloise réalisé par Christian Francou est maintenant en ligne (www.raidsouloise.com). On y retrouve les épreuves, le classement, le diaporama des années précédentes, et toute information utile pour l'inscription et les hébergements du raid 2005. Le site a été officiellement présenté à la Médiathèque St Eldrade devant un public conquis. Il contribue à la promotion et à la découverte de notre village et préfigure le site officiel de Corps (www.corps-alpes.com). Empressez-vous d'y aller les visiter !



14 DECEMBRE 2004 : CENTENAIRE DE LA MORT DE MELANIE CALVAT



Dans la nuit du 14 au 15 décembre 1904, Mélanie Calvat mourait à Altamura, au sud de l'Italie. Le soir de sa mort, les voisins entendirent des chants mystérieux qu'ils attribuèrent aux anges. A La Salette, la vierge Marie est apparue à Mélanie et à Maximin pour alerter la France et l'Europe. La vierge avait confié des secrets aux deux bergers, parmi lesquels la venue d'un Pape que « personne n'attend », sur qui on « tirera » sans pouvoir le tuer. A l'occasion de ce centenaire, la ville d'Altamura a organisé un pèlerinage du centenaire et diverses célébrations, dont un congrès international sur Mélanie et La Salette.

ACTUALITES

CHORALE CHŒUR A CORPS : CONCERTS DE NOËL



La chorale « Chœur à Corps » qui n'avait pas pu donner de concerts l'an dernier, renoue avec la tradition en cette fin d'année.

Un premier concert est donné en l'Eglise de Corps, le samedi 18 décembre. La représentation commence par la prestation des petits élèves de l'école associative de Crescendo Vivace, dirigée par Marie Zaquine. Moment émouvant que nous partageons avec les parents, devant ces bambins qui chantent de tout leur cœur quelques petits chants de Noël. La chorale interprète ensuite avec brio quelques airs connus de tous : L'Hymne à l'amour, Toute

la pluie..., Bravo Mr Fugain, Balade en Novembre ou encore l'Ave Verum de Mozart entre autres. Le public est conquis par ce bel ensemble.

Marie Zaquine, soprano, est aussi très applaudie pour son interprétation de mélodies françaises du 20^{ème} siècle et opéra du 17^{ème}, accompagnée au piano par Antoine Sacquepey.

Le lendemain dimanche le même concert est donné à Saint-Firmin, le public s'est peu déplacé sans doute à cause du mauvais temps et des mauvais chemins.

« Chœurs à Corps » prépare pour le printemps un joli programme à l'occasion de son 10^{ème} anniversaire et vous donne rendez-vous fin avril.

LES ACTIVITES DE JOYEUSES RENCONTRES

Goûter de Noël traditionnel au club le mardi 21 décembre pour une trentaine de personnes, avec les excellentes bûches confectionnées par notre boulanger pour le régal de chacun. Des papillotes, vins mousseux, jus de fruits ont été aussi bien appréciés.

Le mardi 11 janvier, tirage des rois, toujours dans la tradition, rois et reines d'un après-midi convivial, après les parties de belote ou de scrabble.

L'assemblée générale est prévue le samedi 29 janvier avec le repas au restaurant du tilleul.



MARCHÉ DE NOËL

Samedi 27 novembre 2005, l'ADT du Pays de Corps a organisé le 3^{ème} Marché de Noël à la salle des fêtes. Le changement de salle par rapport aux années précédentes n'a pas semblé perturber le public venu nombreux au cours de cette journée glaner des idées cadeaux sympas.

Pour la 1^{ère} année, l'APE de Corps se joignait à l'ADT pour organiser une bourse aux jouets au profit de leur association.

Au total plus de 35 exposants étaient présents avec un panel d'idées cadeaux très large. Des artistes locaux proposaient toutes sortes d'idées de décoration, bijoux, vannerie, crèches, objets en bois, bougies, et bien d'autres choses encore.

Il y avait aussi des cadeaux exotiques grâce à l'artisanat malgache représenté par Amadéa. A l'extérieur, le choix n'était pas moindre, un stand d'artisanat africain et des articles de maroquinerie étaient présentés. En fin d'après-midi, le Père Noël a joyeusement surpris les enfants en leur rendant une petite visite. Nous remercions vivement le public fidèle à cette manifestation, ainsi que tous les exposants et artistes locaux qui contribuent grâce à leurs réalisations à la magie et féerie de Noël.

Nous vous donnons rendez-vous en novembre prochain pour une nouvelle édition.

ACTUALITES



CINE VADROUILLE

La chance a voulu que la réunion de Ciné Vadrouille qui discutait de la programmation des mois à venir se tienne quelques jours avant le bouclage de ce numéro du Petit Corpatus. Vous allez donc pouvoir bénéficier d'une information en amont inhabituelle. Un petit bémol malgré tout, nous serons encore en cours de négociation avec les distributeurs des films que nous avons l'intention de vous montrer. Mais il y a vraiment peu de risque pour que ces films ne soient pas disponibles. Nous profitons aussi de cette occasion pour vous rappeler que Ciné Vadrouille propose ses programmes tous les mois, pendant 3 semaines, dans 14 communes dont 2 dans le sud-isère. Nous nous permettrons donc de vous donner les dates pour chacune des projections.

EN FEVRIER : L'EQUIPIER un film de Philippe Lioret – durée 1h44

Avec Philippe Torreton, Sandrine Bonnaire, Emilie Dequenne, Grégori Derangère...

Pour les fidèles du circuit, deux de ces acteurs doivent les renvoyer à des moments forts de l'activité de Ciné Vadrouille. Philippe Torreton dans «ça commence aujourd'hui» de Bertrand Tavernier : soirée débat il y a quelques années et aussi dans «Monsieur N» d'Antoine de Caunes présenté en partenariat avec l'Association Route Napoléon en sud-isère. Emilie Dequenne : «Mariées mais pas trop», ça ne vous rappelle rien ?

VENDREDI 18 – CORPS à 20h30 Salle de la Mairie

Cette projection à Corps s'inscrit dans la programmation de l'ensemble du circuit qui suit :

Judi 3 – Chauffayer

Vendredi 4 – Les Costes

Samedi 5 – Le Glaizil

Dimanche 6 – St Léger les Mèlèzes

Mardi 8 – Chaillol

Mercredi 9 – Le Noyer

Vendredi 11 – La Chapelle en Valg.

Samedi 12 – St Firmin

Dimanche 13 – Entraigues

Mardi 15 – St Maurice

Mercredi 16 – Aspres les Corps

Mardi 22 – Remollon

Pour les horaires dans différents lieux vous pouvez téléphoner au 04 76 30 03 74

EN MARS : LE DERNIER TRAPPEUR un film de Nicolas Vannier – durée 1h34

VENDREDI 18 – CORPS à 20h30 Salle de la Mairie

Projection sur l'ensemble du circuit du 3 au 22, donc mêmes dates et mêmes lieux que pour le film de février.

EN AVRIL : UN AMI VIENDRA CE SOIR un film de Raymond Bernard – durée 2h05

Séance exceptionnelle à St Fimin Samedi 23

Avec Michel Simon, Madeleine Sologne, Louis Salou, Saturnin Fabre, Daniel Gelin...

Le film proposé a été tourné en 1946 dans la proche région, en particulier St Firmin

Cette initiative est organisée en partenariat avec l'Association Les Amis du Château.

L'horaire de projection n'a pas encore été déterminé (18h ou 20h30)

Pour le programme mensuel, comme l'année dernière, des adolescents se rencontreront prochainement pour choisir le film. Si vous êtes intéressés rejoignez-les... Cette programmation commencera le 31 mars à Chauffayer.

EN MAI : 36 QUAI DES ORFEVRES un film de Olivier Marchal – durée 1h50

Avec Daniel Auteuil, Gérard Depardieu, Valérie Golino...

Projections du jeudi 28 avril au mardi 17 mai aux mêmes rythmes et lieux que pour les films précédents donc,

VENDREDI 13 – CORPS à 20h30 Salle de la Mairie

Bonne année et bons films à tous

UNE NOUVELLE ASSOCIATION A CORPS

On nous annonce la création d'une nouvelle association baptisée « Corps, notre village », qui a pour objet, sans que cette énumération soit limitative, de promouvoir, contrôler, soutenir et provoquer tous efforts tendant à développer la commune de Corps, dans l'intérêt de ses habitants, et dans le respect des traditions (environnement, architecture, culture, patrimoine, etc. ...). Font partis du conseil d'administration : Patrick FERRAND (Président), Catherine OUABDESSELAM (Vice-président), Véronique GUEDAN (Secrétaire), Martine ACHARD (Trésorier), Rose Aimée MOUSSIER (Trésorier Adjoint), Michel DELOR, Raymonde DELOR, Pierre VABRE. Carte de membre actif à retirer auprès de Martine ACHARD et de Rose Aimée MOUSSIER. La cotisation pour l'année 2005 est fixée à 10 €.



ACTUALITES

RENCONTRES « MONTAGNE AU CORPS »

Pour la 2^{ème} année, l'équipe du Kuklos organisait ses Rencontres « Montagne au Corps » pendant les vacances de Noël dans la salle de la Mairie à Corps.



Il y a les Rencontres de l'été, généralement entre fin juillet et début août, avec ses invités, parfois prestigieux, qui viennent avec toute l'humilité qui les caractérise, présenter leurs aventures sur les cimes en France ou à l'étranger.

La Rencontre de l'hiver est un peu plus introspective, c'est une sorte de rendez-vous entre amis autour d'une passion commune : la montagne. Pas d'invités particuliers à cette soirée si ce n'est les paysages et les montagnes qui nous sont proches. Ceux qu'on affectionne à regarder quotidiennement, ceux

qui changent au fil des saisons, ceux qui nous rassurent lorsqu'on doute.

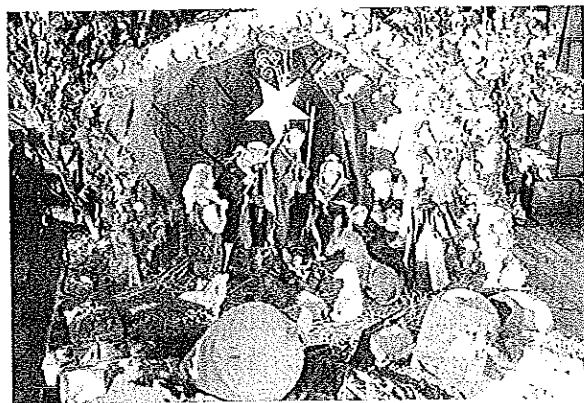
Une quarantaine de personnes était donc présentes mercredi 29 décembre pour un programme très régional : « Un petit tour à l'Obiou » par la face nord, Le Valgaudemar et l'eau cristalline de ses lacs. Les photos de Luc Reynier très appréciées par le public, ont su dévoiler les secrets de ces sommets convoités par tous.

Autre hymne aux paysages lors de cette soirée : un diaporama du Raid Souloise 2004 réalisé par Franck Garaud.

Puis la soirée s'est terminée par un clin d'œil à notre parrain et ami Patrick Bérhault, qui nous a quittés cette année.

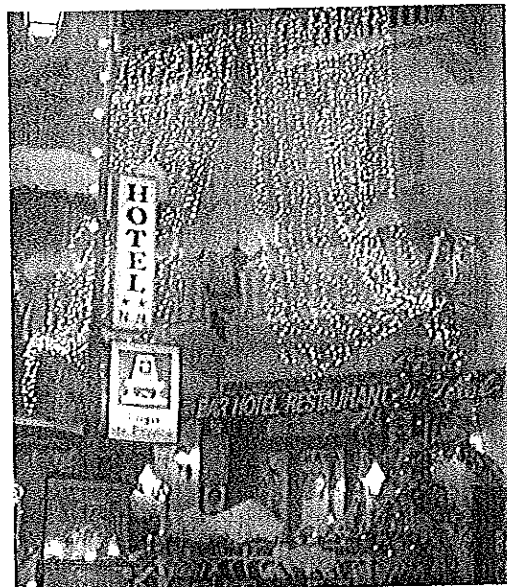
A l'issue de la programmation, les participants ont pu apprécier un apéritif offert par l'équipe du Kuklos qui leur a donné rendez-vous d'ores et déjà pour Les prochaines Rencontres Estivales de « Montagne au Corps ».

LES ILLUMINATIONS DE CORPS A NOËL



Comme chaque année, la Municipalité, les particuliers et les commerçants de Corps ont fait un effort particulier pour illuminer notre village, pour la plus grande joie des habitants et des touristes.

Ces lumières apportent la vie et la joie dans nos rues, et Corps est sans aucun doute le village le plus illuminé entre Grenoble et Gap. Chaque année, on constate des progrès, et nous ferons encore mieux l'année prochaine ! Merci à tous pour cette participation.



ACTUALITES

ANIMATION HIVERNALE : LE RALLYE NATIONAL NEIGE HAUTES ALPES



Effervescence devant la garage Rivière.

Pendant des décennies, le département des Hautes Alpes et de l'Isère ont accueilli les plus prestigieuses épreuves routières grâce à la sélectivité de son réseau routier. Le rallye de Monte-Carlo s'écartant de plus en plus de nos départements en raison d'une réglementation internationale très restrictive, l'idée est née de créer ce qui n'existait plus, une épreuve routière hivernale qui fasse la part belle aux amateurs français et étrangers, exclus du Monte Carlo dont il ont constitué pendant des décennies l'essentiel du plateau. A l'initiative du Président du Conseil Général des Hautes Alpes, l'association « rallye hivernal hautes alpes » est née en 2001 et la première édition du « neige et glace Hautes Alpes » est mise sur pied en janvier 2002. L'originalité de l'épreuve est un cas unique en France: il s'agit d'une course en ligne (un seul passage par spéciale) qui traverse le département des Hautes Alpes en venant rendre visite aux Corpatus.

150 personnes devant le buffet.



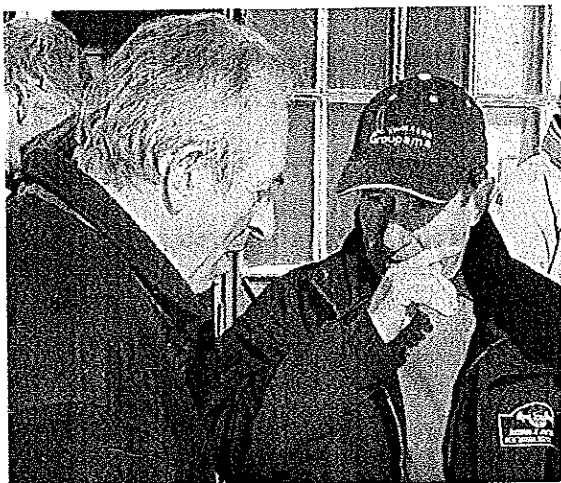
Corps se situe en zone limitrophe du département voisin, de plus situé entre deux spéciales : celle de Saint Disdier en Dévoluy et celle du Valgaudemar dont le départ est donné à Aspres les Corps.

Dans chacun des secteurs traversés, la population intéressée se mobilise pour que l'accueil soit à la hauteur de leur enthousiasme. Dans les coulisses de cet événement, des Corpatus ont œuvré pour la réussite de cette épreuve. Deux réunions de travail ont eu lieu, afin de préparer le passage du rallye. Le vendredi avant l'épreuve, un buffet d'accueil des organisateurs, préparé par Claude Jourdan, a été installé dans le garage Rivière, place Napoléon.

Souvenirs de rallye entre Roger Rivière et Jean Ragnotti.

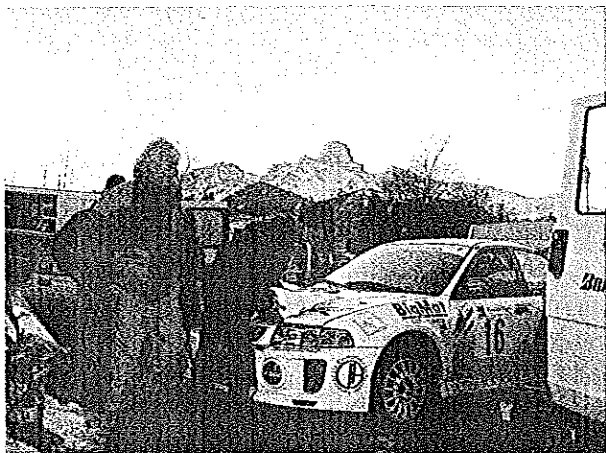
Au milieu de 150 personnes, l'invité d'honneur était l'incontournable Jean Ragnotti, champion automobile et grand animateur du « Monte Carlo ». L'après midi « Jeannot » pour les intimes, a fait faire une cinquantaine de baptêmes de conduite sur la glace du « Valgo ».

Le samedi en fin d'après midi, Corps est en effervescence. Les camions d'assistance s'installent de partout dans le village. Un buffet est proposé devant le garage Rivière pour restaurer les concurrents avant la suite des épreuves.



ACTUALITES

Jean Ragnotti pendant répond aux questions de Alpes 1.



L'obiou surveille le parc d'assistance



La place Napoléon retrouve un peu l'ambiance des beaux jours du rallye de Monte-Carlo. Il faut savoir que le dernier passage de cette épreuve à Corps, notre village était aussi le parc d'assistance pour préparer la fameuse spéciale du « Valgo ». La voiture n°0 arrive, Jean Ragnotti fait sa halte habituelle, se restaure et fait des bises à nos « Valéries », hôtesse de la maison du tourisme et à Janine, instigatrice de cet événement

dans le village, avant de repartir pour des glissades à couper le souffle au volant de sa Clio sport.

La voiture N° 0 arrive pour l'ouverture de la spéciale.



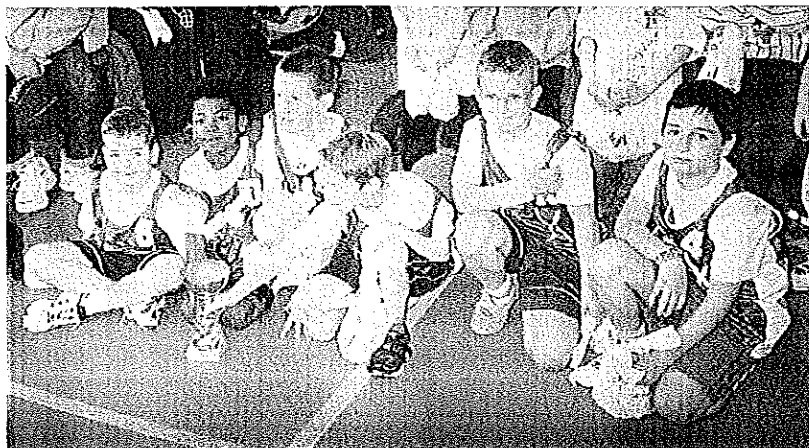
Les assistances place Napoléon.



Les Corpatus impliqués dans l'organisation :

Le buffet organisé et préparé par Claude Jourdan, servi par les « Valéries » de la Maison du tourisme et de l' ADT, ainsi que par le personnel du garage Rivière. Avec la participation : Snack Bar chez Marie-Jo, Distillerie La Salettina, Coiffure de Corps de Mr et Madame Fougeron, Boulangerie du Roux en Valgaudemar, Garage Rivière et la Municipalité de Corps.

LES CORPATUS AU BASKET



Voici nos trois petits Corpatus, basketteurs pour la 3^{ème} année. Il s'agit de Sandra et Axel Roche et de Loïc Porcero, qui s'entraînent tous les mardis soirs au club de Saint-Bonnet. Ils ont été champions du Département 05 dans la catégorie mini-poussin en 2004, et ont déjà remporté plusieurs coupes et médailles. Nous leurs souhaitons d'en remporter encore bien d'autres.

ACTUALITES

LES VŒUX DU MAIRE ET DE SON CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 8 janvier 2005, le Maire Gérard Cardin et son Conseil Municipal avaient invité toute la population à la cérémonie des Vœux à la Mairie. Pour des raisons professionnelles, le Maire et Médecin Gérard Cardin, n'a pu assister à la présentation des vœux, c'est donc la 1^{ère} Adjointe Magali Francou-Carron, entourée de tous les membres du Conseil, qui a lu le discours transmis par le Maire :



Magali Francou-Carron entourée d'une partie du conseil municipal

L'année 2004 a été marquée par :

- L'arrivée du bateau « La Souloise » sur le lac du Sautet qui dès la 1^{ère} saison a remporté un franc succès. Ce projet est piloté par la Communauté de Communes.
- La réfection du secrétariat de mairie.
- L'achat d'une fraiseuse afin de pouvoir déneiger les rues du village avec plus de facilité et de rapidité.

Les projets pour l'année 2005 :

- La rénovation du Jardin de Ville et jeux pour enfants, de l'éclairage public, aménagement d'un skate park, des espaces pour enfants et des espaces pour les plus grands (bancs...)
- La réfection de la toiture de l'église par l'entreprise Barban. Il est nécessaire de le faire au plus vite pour ne pas perdre la subvention.
- Les rénovations des maisons Dévoluy, Evrard et Giraud qui devraient commencer dès ce début d'année. L'OPAC ayant pris beaucoup de retard dans ce projet de rénovation a promis le début des travaux très prochainement.
- Fin des travaux des égouts. Les travaux remontent actuellement au niveau du Nouvel Hôtel. Aucun rejet n'est possible dans la Sézia. Projet d'une centrale d'épuration aux Chapoux.
- La Communauté de Communes étudie le projet de l'implantation d'un Centre Médico-Social. La Commune de Corps propose le terrain de camping des Vergers.
- Des négociations seront entamées avec la D.D.E. pour envisager l'aménagement d'une partie de la cour de l'ancienne gare en parking.

La 1^{ère} Adjointe au Maire a particulièrement remercié les nombreuses associations qui contribuent à enrichir la vie quotidienne de notre commune par leur travail et leurs animations. Un grand merci a été adressé au secteur social comme l'ADMR ou le SIAD, les administrations locales qui maintiennent le service public à la portée des usagers ont également été saluées ainsi que toute la population venue nombreuse. Un apéritif a clos cette présentation.



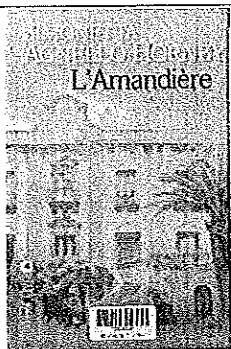
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE CORPS

LISTE DES DERNIERES ACQUISITIONS

MES EVANGILES *Eric-Emmanuel SCHMITT*
 ARDENTE *Lily PRIOR*
 BIOGRAPHIE DE LA FAIM *Amélie NOTHOMB*
 PERDU DANS LES BOIS *Leslie SCHARWARTZ*
 A BON PORT *Danielle STEEL*
 FRANCOISE SAGAN UNE LEGENDE *Jean-Claude LAMY*
 JEAN MARAIS LE BIEN-AIME *Carole WEISWEILLER*
 LA TETE EN PLEINE FORME *Jocelyne de ROTOU*
 UN PEDIGREE *Patrick MODIANO*
 J'AI OUBLIE DE VOUS DIRE *Jean-Claude BRIALY*
 SI C'EST UN HOMME *Primo LEVI*
 LES PIEDS DANS LE PLAT *Michel SERRAULT*
 MASSAGES *Karin SCHUTT*
 JARDINS DE ROCAILLES *Collectif*
 L'AMOUR DE MITIA *Ivan BOUSSINE*
 L'ETE DU SUREAU *Marie CHALX*
 LA CONSPIRATION DES TENEBRES *Théodore ROSZAK*
 SPORTS EXTREMES : VELO DE MONTAGNE. ; PLANCHE A
 NEIGE ; PATIN A ROUES ALIGNEES
 LA CHORALE DES MAITRES BOUCHERS *L. ERDRICH*
 LES SENTIERS DELICATS *Eric HOLDER*
 UNE SALE HISTOIRE *Luis SEPULVEDA*
 MES DEUX GUERRES *Moritz THOMSEN*
 L'AUTEUR, L'AUTEUR *David LODGE*
 AUTO PORTRAIT EN VERT *Nadine NDIAYE*
 LUTETIA *Pierre ASSOULINE*
 HAPPY END *Julie WOLKENSTEIN*
 LA LIBERTE SUR LA MONTAGNE *Georges COULONGES*
 LA TENTATION DE CLARISSE *Jean-Guy SOUMY*

BANDES DESSINEES ET LIVRES ENFANTS

RIC HOCHET 69 : L'homme de glace *TIBET DUCHATEAU*
 ACHILLE TALON 46 : Le monde merveilleux du journal *Polite*
 BRETT HERLE WIDENLOCHER
 DICK HERISSON 11 : L'araignée pourpre partie 1 *SAVARD*
 LES BLAGUES A GOGO *TOURBILLON*
 WITCH 1 : Le médaillon magique ; WITCH 2 : La trahison
 d'Elyon ; WITCH 3 : le livre ensorcelé ; WITCH 4 : Au secours de
 Taraneé *DISNEY*
 KID PADDLE : Menace arachnide ; Train-train fantôme *MIDAM*
 LA REINE VILAINE-VILAINE ; LE ROI HARDI ! HARDI ! ; LE
 ROI NONNON ; LA REINE CHOCO-CHOCO *Alex SANDERS*
 YAKARI 30 : Le marcheur de nuit *DERIB JOB*
 COOKIES DELICES *TOTALLY SPIES*
 HE ARNOLD ! : Mot de passé *Craig BARTLETT*
 CONFIDENCES D'UN ETE *Gioia SELLY*
 GENIE DES ALPAGES 4 : Un grand silence frisé ; GENIE DES
 ALPAGES 5 : Les intondables *F'MURR*
 AQUABLU 10 : Le baiser d'Arakh *CAILLETEAU SIRO*
 OSCAR LE CAFARD ; ADELLE LA SAUTERELLE *Antoon*
KRINGS
 LES ENQUETES DE JACK PALMER : Un privé dans la nuit
 PETILLON
 LES SARCOPHAGES DU 6^{ème} CONTINENT T.2 *SENTE*
JUILLARD
 PAPYRUS 27 : La fureur des dieux *DE GIETER*
 EDIKA 7 : Happy-ends *EDIKA*
 LA FOIRE AUX IMMORTELS *Enki BILAL*
 LES CHIENS pour les faire connaître aux enfants *L'Imagerie*
Animale
 LUCKY LUKE : La belle province *ACHDE GERRA*
 LA MALEDICTION DE ZENER 1 : Sibylle *GRANGE ADAMOY*
 COPAIN DES PETITES BETES : Le guide du petit entomologiste
Léon ROGEZ
 RAFARA Un conte populaire africain
 IL NEIGE *Uri SHULEVITZ*
 3 SORCIERES *Grégoire SOLOTAREFF*
 CLIFTON 19 : Lune noire *RODRIGUE DE GROOT*
 LEFRANC 16 : L'ultimatum *MARTIN CARIN*
 LES 4 AS 41 : et le grand suprême *CRAENHALS DEBRUYNE*
 ALPHA 8 : Jeux de puissants *JIGOUNOV MYTHIC*
 JEREMIAH 25 : Et si un jour, la terre... *HERMANN*
 HARRY DICKSON 8 : Le temple de fer *ZANON RAY*
 PETER PAN 6 : Destins *LOISEL*
 LE GUIDE DU ZIZI SEXUEL *ZEP*
 BENOIT BRISEFER 13 : John-John *PEYO*



Un livre...

L'AMANDIERE de
Simonetta AGNELLO
HORNBY
 traduit de l'italien

Maria Rosalia Inzerillo meurt à Roccacomlobo (Sicile) le 23 septembre 1963 ; aussitôt la ville bruisse de rumeurs. L'Amandière ; ramasseuse d'amandes et servante au sale caractère, est-elle aussi riche qu'on le prétend ? Est-elle une manipulatrice ? Fait-elle partie de la Mafia ? Comment cette paysanne pratiquement analphabète est-elle devenue gardienne des biens de la puissante famille Alfalipe ? Beaucoup de personnages, de secrets familiaux ; intéressant et agréable à lire.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA MEDIATHEQUE

SAMEDI 19 FEVRIER 2005 A 16H30

Tous les amis et adhérents sont invités à participer.

Pour la nouvelle année, pensez à vous abonner !

Tarifs 2005 : Enfant : 10€, Etudiant/Retraité : 12€, Adulte : 13€,

Détente Vacances(15j.) : 10€

Horaires : Mercredi 14H-16H. Jeudi et Samedi 10H-12H

les dossiers du Petit Corpatus



A 60 km au sud de Grenoble, la commune de Corps occupe une terrasse fermée par les alluvions déposés par les eaux de la fonte des glaciers quaternaires. Le Drac s'est enfoncé dans ces formations et coule dans une large et profonde vallée occupée aujourd'hui par le lac du Sautet. Tout autour, le cadre montagneux fait voisiner la proue de l'Obiou à 2790 mètres, limite septentrionale du Dévoluy, et les pentes liasiques de La Salette, rebord du massif cristallin de l'Oisans.

Le premier habitat de l'homme sur le territoire de la commune semble avoir été la terre du Coin,

hameau situé au confluent de la Sézia et de la rive droite du Drac. C'est là en effet qu'en 1973, Gérard Cardin devait découvrir un fond de cabane exceptionnellement riche en souvenirs protohistoriques, puisque les objets qu'il y a trouvés comportaient des restes de poteries, des amulettes et objets de bronze.

On peut dire que vers l'an 1300 avant JC, un homo sapiens particulièrement aventureux, fuyant peut-être les incursions meurtrières des premiers Celtes ou des hommes de la Tène I, a remonté le cours de l'Isère, puis celui du Drac jusqu'à se retrouver arrêté devant l'étranglement rocheux qui,

aujourd'hui encore, porte le nom du Pont du Loup. Il s'est établi alors dans la vallée splendide qui s'étend en aval du Pont du Loup jusqu'au pont aujourd'hui englouti de St Brême et, pour se défendre des loups, des lynx et des ours qui infestaient alors la région, il s'est établi avec sa famille et quelques membres de sa tribu, sur les contreforts rocheux situés à l'ouest du Drac, l'actuelle terre du Coin.

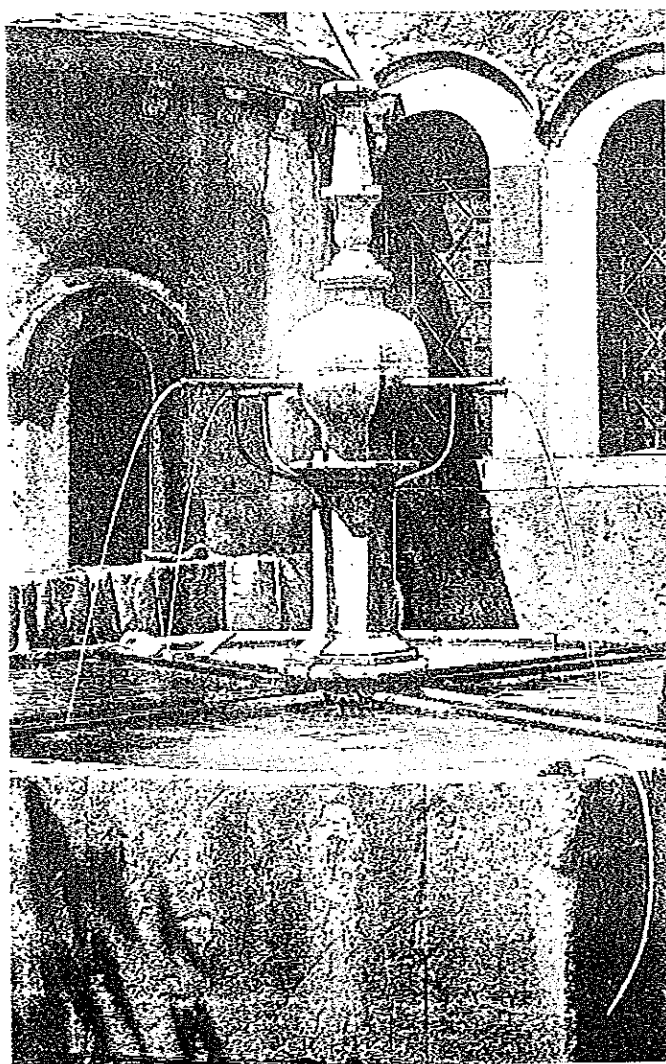


Les générations passent, sans histoire mais non sans peine. Et lorsque les romains, au premier siècle avant JC, s'établissent en Gaule et en font une colonie romaine, ils redoutent ce pays des Allobroges « rude, sauvage et boisé », selon les expressions de Jules César et de Strabon. Ils y tracent cependant une route, d'ailleurs assez mal pavée sur l'ensemble de son parcours, qui relie Gap à Grenoble en suivant le Drac, avec embranchement vers Die, route qui n'a pas les honneurs de la Table des Peutinger, cette première carte Michelin de l'antiquité, conservée aujourd'hui à la Bibliothèque Impériale de Vienne en Autriche ; route cependant dont on retrouve encore aujourd'hui de nombreux tronçons, soit auprès de l'usine électrique abandonnée sur la rive droite du Drac et du lac du Sautet, en aval du Pont du Loup, soit au pied même de l'Obiou, grimpant dans les bois entre l'usine actuelle du Sautet et Cordéac, route dont le pont englouti de St Brême est un témoin irrécusable, quoique actuellement invisible sous la surface des eaux domptées.

Cependant, dès la domination romaine, et peut-être sous les coups de boutoir des invasions barbares, un deuxième centre d'habitat allait bientôt se créer (s'il ne l'était pas déjà auparavant tellement sa situation est magnifique) : c'est celui d'Ambel, sur la rive gauche du Drac, où bientôt

des maisons se construisent sur l'emplacement de l'église actuelle et du vieux château.

Lorsque Charles Martel divise la France entre ses grands capitaines après la bataille de Poitiers en 732, n'hésitant pas à s'approprier et à distribuer des propriétés ecclésiastiques, le territoire d'Ambel et de Corps (ce dernier nom, semble-t-il n'avait pas encore été donné) fut adjugé à un noble Seigneur de Provence dont le petit-fils allait devenir très célèbre : Saint Eldrade né entre 785 et 790, abbé de Novalaise en Italie au pied du Mont Cenis de 816 à 845.



Saint Eldrade, d'après sa première biographie en prose écrite vers 1120 par un moine italien, « fit bâtir au lieu de sa naissance à Ambel, une grande et magnifique église en l'honneur du prince des apôtres Saint Pierre, et la dota de riches ornements. » Auprès de cette église, il fit construire un nombre considérable de cellules pour y recevoir les pauvres et loger les malades nécessiteux.

Or, l'église ainsi construite ne peut être ni celle d'Ambel dédiée à la Nativité de la Sainte Vierge, ni celle de Monestier d'Ambel dédiée à la Sainte Croix. Ce ne peut donc être que celle de Corps, aujourd'hui encore dédiée à Saint Pierre. Comme l'Eglise Catholique ne permet pour ainsi dire jamais le changement de patron d'une paroisse, cet argument historique est très fort pour faire, en pratique, de Saint Eldrade le fondateur de Corps.



Quant à l'étymologie de ce dernier mot, on voit, par tout ce qui précède, qu'il ne faut faire aucun cas de la légende accréditée auprès de quelques personnes selon laquelle ce nom viendrait d'un Corps d'armée romain qui aurait établi son camp sur notre commune. Il semble plutôt qu'il faille le faire descendre de mot latin *corvus* « corbeau » ou de son pluriel du moyen-âge *corvos*, qui par durcissement du V en B aurait donné CORBS puis CORPS ou même simplement CORP, nom sous lequel cette petite ville a été longtemps désignée.

La féodalité par ses marchandages, ses alliances, son amour des parchemins et son âpreté à posséder la terre, a été l'institution qui, après l'Eglise, a fait le plus pour nous laisser des souvenirs précieux sur nos origines. C'est ainsi qu'au 12^{ème} siècle, au moment même où le moine italien cité ci-dessus louait Saint Eldrade d'avoir fondé Saint Pierre, la

famille DE ROUX, seigneurs de Morges, faisait construire à l'Etat de Corps, près du ruisseau des Roures, au-dessus de la Combe de Lara, le grand château dont quelques bâtiments subsisteraient toujours (le grand mur longeant la rue Pertuisière par exemple).

Pendant plus de 300 ans, cette famille va résumer en quelque sorte l'histoire de Corps. Suivons-là jusqu'aux guerres d'Italie sous François 1^{er}. Un Raymond De Roux de Corps suivit le Roi Saint Louis à la croisade de 1248. Il eut pour successeur Etienne De Roux, sénéchal en 1232, père de Hugues De Roux, vivant en 1300, qui eut pour fils Etienne II de Roux, juge du Dauphiné, docteur es Lois, père de Jacques de Roux, conseiller du Dauphin Humbert en 1345, père de Jean de Roux, noble de Corps, décédé en 1400, père de Antoine de Roux, châtelain de Corps qui acheta en 1396 la mistralerie de Corps et de Beaumont. Il fut le père de Jean II de Roux, qualifié de noble dans une donation à son fils qui suit : Jean III de Roux, qui épousa en 1470 Cécile de Comboucier dont il eut quatre fils (deux d'entre eux furent religieux à Ambel à la fin du 15^{ème} et au début du 16^{ème} siècle), auquel succédèrent Simon de Roux, châtelain noble de Corps en 1496-1497, et Jean de Roux, châtelain de Corps en 1512, qui se distingua à Marignan (1515) et qui, après avoir eu trois fils, mourut le 25 décembre 1522 et fut enterré dans l'église de Corps, dans le tombeau de ses ancêtres.



Entre temps, le village de Corps qui ne comptait encore en 1400 que 19 feux ou maisons soumises à l'impôt, s'accroissaient et voyait se fortifier sa personnalité civile.

Mais à la fin du même siècle, un événement important allait faire entrer Corps dans la grande histoire, car le 30 août 1494, le roi Charles VIII y assistait à la messe avec son armée, à son passage

vers les guerres d'Italie où il remporterait tant de victoires (1494-1495) et en repartirait ensuite pour aller dîner à Saint Bonnet, et en repartir pour les Alpes qu'il franchirait peu après (septembre-octobre 1494).



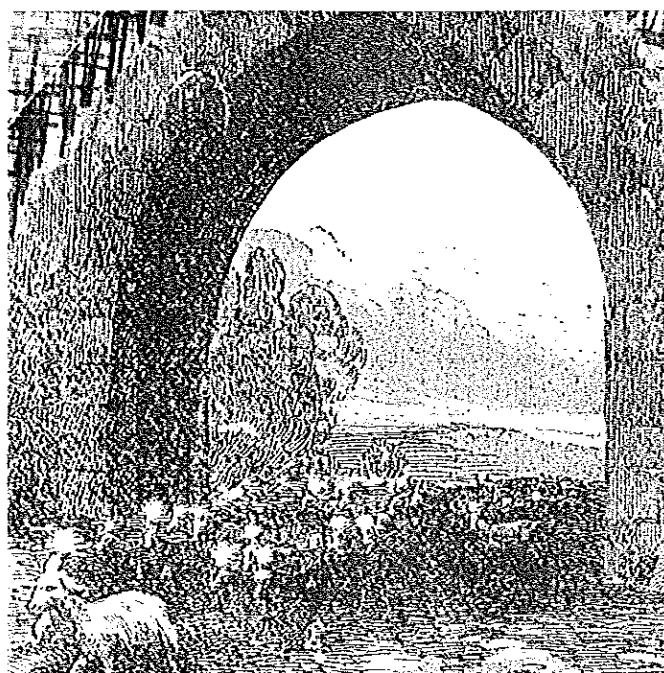
Cet événement important donna un coup de fouet à la vitalité de Corps et fut à l'origine d'une véritable manie de la construction qui commence à la fin du 15^{ème} siècle et s'étend à tout le 16^{ème} siècle. De ce temps là datent les maisons les plus vénérables de notre localité, celles que les municipalités successives devront sauver à tout prix.

D'abord, le château amplement réparé entre 1496 et 1505 dont il reste le bloc massif situé entre les rues Pertuisière et du Portail. Citons aussi le vieil hôpital (rue de l'Hôpital, au bout à droite) dont la façade s'orne du plus ancien écusson en pierre que possède notre cité. De la même époque datent les deux maisons qui ornent la place Grenette (maison Barbe-Beyle et maison Berger).

Toutes ces constructions et d'autres encore qui depuis ont disparu, allaient devoir affronter deux éléments parmi les plus destructeurs : les guerres et les incendies.

Les guerres de religion, qui devaient se déclencher après la prise protestante, allaient en effet causer d'intenses ravages à Corps. C'est le 12 octobre 1562 que les protestants arrivèrent pour la première fois à Corps, venant de Sisteron. Refoulés ce jour-là par le Sire de Vinay, ils passèrent vers Mens où ils s'établirent. Peu après cependant, notre ville fut prise, puisque Lesdiguières était à Corps lorsqu'il fut choisi en 1563 comme chef des protestants.

En 1570, les remparts, fort abîmés, furent reconstruits. C'est alors que le Sire Monestier de La Mure avec 4000 hommes assiégèrent Corps, avec plusieurs canons. Mal leur en prit, car au moment de l'assaut général, Monestier fut tué et ses troupes se retirèrent dans la direction de Grenoble. C'est à ce siège de 1570 que Lesdiguières usa d'un stratagème bien connu : dans la nuit qui suivit, il dispersa quelques dizaines d'hommes sur les pentes de Boustigue, accompagnés de chèvres nombreuses dont les cornes portaient des torches enflammées. Les troupes catholiques, pendant que Lesdiguières recevait des renforts nombreux cette nuit-là, levèrent le siège dès le lendemain.



En 1574 cependant, les catholiques reprenaient Corps, profitant de ce que Lesdiguières se trouvait au siège de Mens. Mais celui-ci envoyait une centaine d'hommes qui reprirent la ville. Les derniers à se rendre furent quarante hommes qui se retranchèrent dans la tour de la prison (du château, c'est à dire l'actuelle maison Hostachy) et firent honorable composition.

En 1575, pendant que Lesdiguières se trouvait au siège de Grenoble, « le capitaine catholique Lescuyer s'empara de Corps par surprise, s'y fortifie et prend le château d'Ambel. »

Mais deux ans après, le 29 août 1577, Lesdiguières reprend Corps pour la troisième fois ;

c'est le cinquième siège que la ville a subi en quinze ans, sans compter les tentatives frustrées et cependant destructrices. Ambel en a subi sept ou huit dans le même temps, chaque fois la garnison a été égorgée.

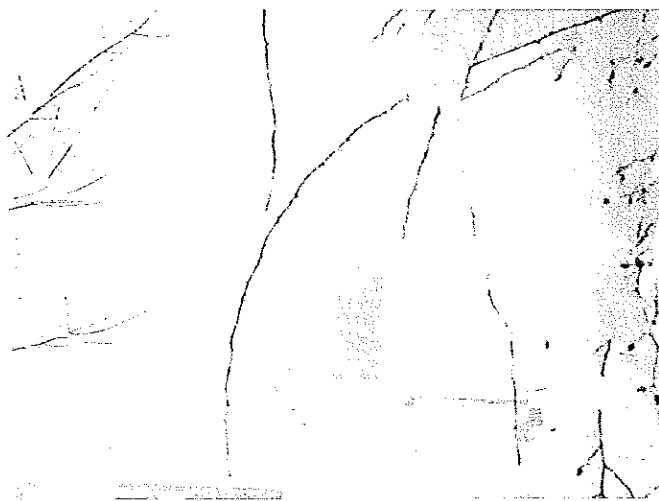


On devine l'état de délabrement où se trouvaient les maisons. On se mit donc à les reconstruire, en édifiant sur les fondations existantes. Ces malheurs avaient au moins eu l'avantage de prouver l'importance de Corps comme position stratégique. Aussi la ville fut-elle abondamment repeuplée, et en 1685, il y a à Corps 223 maisons et 1200 catholiques. Elle devait cependant être à nouveau occupée et saccagée pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg en 1692.

Le deuxième ennemi de la ville devait être les incendies. On en compte trois très désastreux au 18^{ème} et 19^{ème} siècles : ceux de 1709, 1768 et

1821. Ce dernier fut le plus destructeur : une demi-douzaine de morts, la halle du marché, le four banal et la caserne de gendarmerie incendiés. Deux cent quatre maisons, l'hôpital, le presbytère, l'église brûlés. Les deux tiers de Corps réduits en cendres car la plupart des toits étaient en chaume. Tout cela, par l'imprudence d'une femme qui avait abandonné sur le feu une poêle pleine d'huile et qui fut la première personne à être la victime.

Le 1^{er} février 1790, le nouveau maire de Corps expose que le Dauphiné a été divisé en trois départements, et Corps ne fait partie d'aucun. Corps doit décider de son appartenance à l'un ou l'autre département et choisit l'Isère, ses intérêts résidant à Grenoble et la route de Grenoble étant plus sûre que celle de Gap. 200 électeurs signent cette délibération. Le 7 septembre de cette même année, l'assemblée demande à ce que les limites des départements de l'Isère et des Hautes-Alpes soient fixées avant d'entamer les travaux nécessaires après que les routes furent ravignées par les grandes pluies. L'année suivante, le ruisseau emporte le Pont du Moulin et la route est coupée.



Un heureux événement a marqué le début du 19^{ème} siècle puisque, en mars 1815, Napoléon revenant de l'Île d'Elbe, s'était arrêté à Corps et y avait passé la nuit. Quarante ans après, en 1853, le Conseil Municipal se rappelait avec émotion la déclaration solennelle du grand Empereur « habitants de Corps, je suis heureux au milieu de vous, songez à moi dans vos besoins. »

Et voici soudain qu'un événement imprévu allait rendre Corps célèbre dans le monde entier. Le nom de la petite ville allait bientôt courir de bouche en bouche sous toutes les latitudes. On en parlerait en Italie, en Espagne, aux Etats-Unis, à Madagascar, en Birmanie, aux Philippines... Le

19 septembre 1846, deux enfants de Corps, Maximin Giraud et Mélanie Calvat déclarèrent qu'ils avaient vu la Sainte Vierge sur la montagne de la Salette. L'effet fut aussi imprévu que grandiose. En un seul mois (septembre 1847), on voyait passer plus de cinquante mille personnes. Puis une basilique se construisait et tous les matériaux devaient passer par Corps. D'illustres personnages, des cardinaux, des évêques, des aristocrates, et aussi d'humbles paysannes ou de solides ouvriers, se côtoyaient dans ses rues encombrées. Un futur pape devait même y passer : le cardinal Roncelli, futur Jean XXIII. Aujourd'hui, cette agitation s'est calmée : le fleuve a été endigué, et depuis que la route d'accès au Sanctuaire a été élargie, beaucoup de pèlerins de la Salette ne posent même plus leurs pieds dans les rues de Corps.

En 1932, la gare de Corps est inaugurée. La ligne La Mure-Valbonnais-Corps sera fermée en 1949 et n'ira jamais jusqu'à Gap.

Le tourisme reste la carte majeure de Corps, grâce

au lac du Sautet depuis 1935, date où le barrage a été mis en eau, et grâce à une nature qui garde encore en beaucoup de lieux sa pureté originale. Comme toutes les grandes constructions, celle du barrage du Sautet a

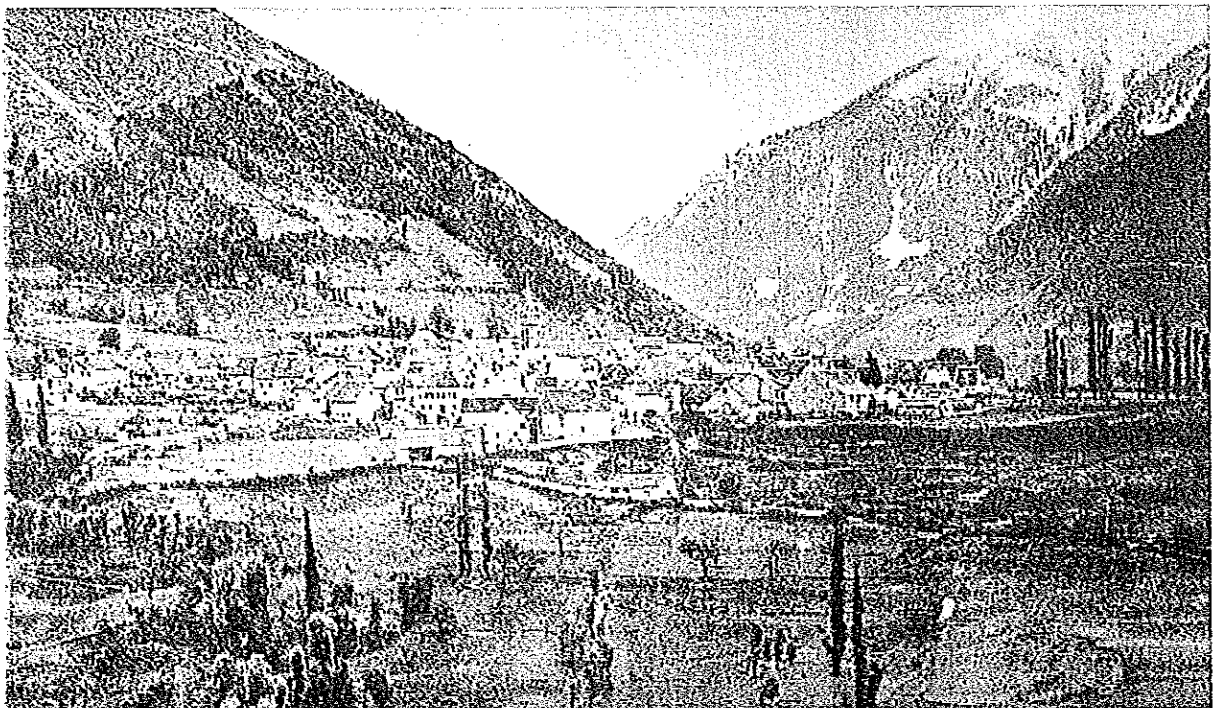
connu une grande catastrophe lorsque le rocher est tombé, emportant avec lui des dizaines de travailleurs dont la plupart restèrent ensevelis sous les gravas. C'étaient pour la plupart des étrangers, italiens en grande majorité, et on ne trouve guère de trace officielle de cet accident. L'un de ces ouvriers fut enterré à Corps. Le lac fut encore le théâtre, en 1945, d'une autre catastrophe, avec le naufrage de la barque, le 16 septembre, qui assurait la liaison entre Corps et Ambel, faisant 20

victimes. La presse, cette fois, se fit largement l'écho de cette tragédie. Les victimes revenaient d'une fête à Ambel.

En 1944, la libération de Corps de l'occupation allemande fut un événement que les anciens gardent encore en mémoire. Un Corpatus avait été fusillé par les Allemands sur la route de la Salette. Aussi, quand les chars passèrent sur les Fossés ce 22 août 1944, la foule était en liesse, comme dans tous les villages et villes que la troupe allait ensuite traverser.

Il y eut ensuite la catastrophe de l'Obiou, avec le crash de l'avion canadien le 13 novembre 1950. Aucun survivant pour ces pèlerins revenant de Rome, tous (sauf un) enterrés à La Salette. Aucune explication non plus très convaincante pour cette catastrophe qui a fait 58 victimes. Quatre ans auparavant, le 29 août 1946, un avion américain s'était lui aussi écrasé sur l'Obiou.

En 1962, des remontées mécaniques sont installées à Boustigue par la famille Dumas. La station de



ski est inaugurée le 10 février 1962. Elle permettra aux Corpatus de skier jusqu'en 1985.

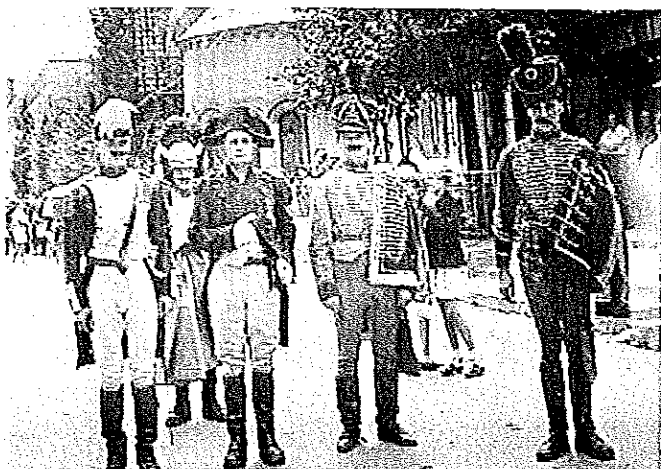
Aujourd'hui, Corps compte un peu moins de 500 habitants, mais la population triple au moins l'été, grâce à l'afflux des maisons secondaires et des touristes, attirés par le lac et la montagne.

L'histoire de notre village ne s'arrête pas là. Souhaitons qu'elle continue encore et encore, pendant de très longues années...

SUR LES PAS DE NAPOLEON

Dimanche 26 février 1815, Napoléon quitte l'Île d'Elbe sur l'Inconstant. La flottille impériale se compose de six navires qui mettent le cap sur Golfe-Juan où ils arrivent le 1^{er} mars. Le but : renverser la monarchie constitutionnelle de Louis XVIII. Pour éviter les troupes de Marseille, Napoléon décide de rejoindre Grenoble à partir de Grasse en traversant les Alpes par Digne et Sisteron.

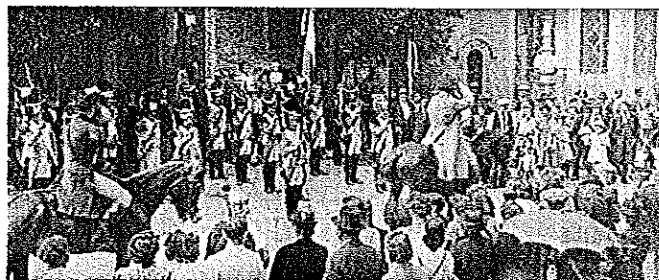
Venant de Gap, la colonne composée de plus de 10000 personnes (grognards, paysans et habitants du secteur) arrive à Corps, tard dans la soirée du 6 mars. Napoléon loge à l'hôtel du Palais à l'entrée du bourg. Cambronne dans la nuit pousse jusqu'à La Mure où « place nette est faite ». Partie à pied ou en charrettes, l'avant-garde reprend la route de bonne heure vers Laffrey. Dans une calèche, Napoléon suit de très près. Il fait son entrée à La Mure vers 11 heures. Il traverse vers 13 heures Pierre-Chatel, où la population s'est massée sur la route, et arrive à Laffrey.



Sur la vaste prairie où se trouve aujourd'hui la statue de Napoléon à cheval, l'Empereur ouvre sa redingote et s'écrie : « Soldats, s'il en est un parmi vous qui veuille tuer son Empereur, me voici... » Malgré l'ordre de feu donné par Randon, un seul cri jaillit : « Vive l'Empereur ! » Les soldats du roi piétinent leurs fleurs de lis et les cocardes tricolores jaillissent sur toutes les poitrines. C'est le premier ralliement de masse, suivi d'un autre quelques heures plus tard, après la traversée de Vizille où la foule est immense, à Brié-et-Angonnes, vers 18 heures.



Entre Brié et Tavernolles, l'Empereur reçoit le ralliement du colonel Charles de La Bédoyère, à la tête du 7^{ème} régiment de ligne, qui va lui permettre de rentrer le soir même dans Grenoble. Le temps de se restaurer à l'auberge de la Mère Vigier, de prendre un bain de pieds au passage à Eybens, et c'est vers 21h30 l'entrée triomphale dans Grenoble par la porte de Bonne.



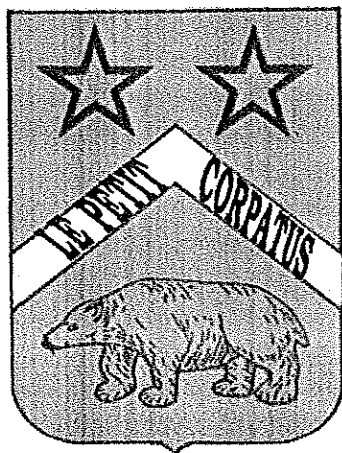
« Avant Grenoble, j'étais aventurier, à Grenoble, j'étais prince. Dauphinois, vous avez rempli mon attente. » Durant son séjour, Napoléon rédige ses premiers décrets impériaux. Investi par le peuple, il gouverne de nouveau.

Le jeudi 9 mars, Napoléon quitte Grenoble en début d'après-midi et se dirige vers le bas Dauphiné par Voreppe, Moirans, Rives, Bourgoin. Le 10, il reçoit le renfort de deux bataillons d'infanterie de Chambéry et repart vers La Verpillère et Lyon.

CORPS ET SES ARMES

D'où vient le logo que l'on retrouve sur les couvertures du Petit Corpatus ?

C'est un dérivé des armes de Corps...



Les armes de Corps sont celles de la famille noble DE ROUX de Corps, établie en Dauphiné depuis le 12^{ème} siècle.

Le premier DE ROUX dont on ait une connaissance authentique est PONS DE ROUX, qui vivait sous Louis

Philippe. Le dernier DE ROUX est Charles DE ROUX, Comte de Morges (St Jean d'Hérans).

Les armes des DE ROUX sont d'argent à l'Ours, passant de sable, surmonté de deux étoiles rangées de gueules.

La légende raconte que le futur roi Louis XI, alors Dauphin, chassait un jour dans la forêt qui surplombe la Sézia sous le hameau du Coin.

Attaqué par un ours, deux paysans Géranton Richaud et Pierre Boulane qui travaillaient comme bûcherons, attirèrent l'ours prêt à dévorer le Prince.

Louis XI reconnut ce service en les anoblissant tous les deux.

Ces deux familles, étroitement unies et s'alliant entre elles, formèrent une colonie noble dans le Diois.

La famille Richaud prit le nom de RICHAUD DE LADVERSEIL.

Une branche de cette nombreuse famille s'était fixée à Corps. Monsieur Richaud de Ladverseil était notaire à Corps. En 1788, un autre membre de la famille siégea aux Etats Généraux de Vizille.

RETRANSCRIPTION DELIBERATION INCENDIE DE CORPS DE 1789

On le sait, l'histoire de Corps a été ponctuée de batailles, sièges, catastrophes, et aussi incendies, qui ravagèrent plusieurs fois certaines parties du village et firent des victimes. Nous avons trouvé dans les archives municipales une délibération datant de 1789, et qui fait suite à un incendie violent.

Du 19 May 1789, au lieu de Corps, les Echevins, conseillers et notables, convoqués dans l'Hôtel de Ville, aux formes ordinaires.

L'incendie qui a eu lieu cette nuit à une heure du matin et par laquelle ont été consumées trente deux maisons au quartier appelé Les Gueyreaux a donné les délibérations suivantes :

Il a été arrêté à l'unanimité de voix que procès-verbal et description seraient faites des dommages essuyés par les incendies pour être envoyés à nos seigneurs de la Commission Intermédiaire des Etats du Dauphiné afin de les supplier d'avoir tel égard que de raison à la perte et dommages éprouvés par les dits habitants incendiés qui tous sont par la modicité de leur fortune réduits à l'impossibilité de se reconstruire et dont les meubles ont été la proie des flammes puisque la plupart d'entre eux n'ont sauvé que la chemise qu'ils avaient sur le corps.

Que attendu que la forêt de la Saboulanche ayant été dans les temps antérieurs acquise par la communauté de quelques particuliers qui en étaient propriétaires pour être conservée aux usages publics à la dite communauté en cas d'incendie seulement, et les habitants ayant le plus grand intérêt à veiller à la conservation de cette forêt, le corps municipal décide qu'au préalable registre sera présenté en son nom au tribunal de la maîtrise pour en obtenir la permission de couper les bois nécessaires à la reconstruction des édifices incendiés et en second lieu, lorsque la dite permission sera obtenue par le Carmal de nos seigneurs, les procureurs syndics de l'Etat, supplier de la solliciter, il sera nommé huit hommes pour abattre les arbres nécessaires sous l'inspection des Sieurs Pierre Bois Fils et Claude Peyre, lesquels marqueront, ainsi qu'il aura été désigné par le procès-verbal de reconstruction, les sapins

nécessaires sans qu'il soit permis à aucun habitant d'entrer dans la forêt de la Saboulénche.

Il sera très humblement remontré à nos Seigneurs de la Commission Intermédiaire par la voie de M.M. les Procureurs Syndics que les habitants incendiés ont été réduits à la dernière misère par la perte de leur bâtiment et de leurs meubles, que les sept huitièmes d'entre eux n'ayant aucun immeuble n'étaient propriétaires que de la chaumière qu'ils habitaient et des choses mobilières qui y étaient renfermées, lesquelles ont été consumées en entier par les flammes.

Que le corps municipal ne saurait donner trop d'éloges à M.M. Busco père et fils et à M. Gournier fils casuellement trouvés dans le lieu qui ont rendu les plus grands services dans la calamité qui a affligé le bourg, jusqu'à se porter au milieu du feu pour travailler à l'éteindre et donner dans tout le cour de ce malheur des preuves de zelle et de patriotisme et même courir les risques de leur vie, soin dont on les remercie.



En 1768, le bourg de Corps ayant été affligé d'un incendie qui consuma cent trente deux maisons, sa Majesté Louis XV, de glorieuse mémoire voulut bien par arrêt du conseil privé de sa dote accorder la remise de dix années de tailles et autres impositions aux incendies, et en outre leur allouer une somme de vingt mille livres pour être employée à recouvrir le bourg de Corps en ardoise, de laquelle somme de vingt mille livres il en fut réellement et du fait empayé la somme de treize mille cinq cent livres en acquisition de la dite ardoise – laquelle fut distribuée étant la toise quarrée aux incendiés et fut suffisante pour leur besoin – mais si les six mille cinq cent livres en sus avaient été employés comme cela devait être à rédiffier les bâtiments couverts en paille qui

restaient, le bourg eut été en entier couvert d'ardoises, et le malheur présent ne serait pas arrivé, on ignore ce que sont devenus les dits six mille cinq cent livres, ce qu'il y a de sûr c'est qu'elles ne furent jamais payés à la dite communauté, et que lors laquelle a voulu se plaindre dudit différent de paiement, on lui a toujours objecté de certains ménagements qui lui ont clos la bouche par égard ; il semble que l'administration actuelle populaire et paternelle doit lui rendre la parole que les circonstances lui avait fait perdre.

Il eut été si important que les dits six mille cinq cent livres eussent été employés a la reconstruction en ardoise qui il a été bien évident dans le malheur actuel que si les toits incendiés eussent été en ardoise, l'incendie n'eut pas fait la moitié de ses progrès, ayant été calculé par l'expérience que les toits d'ardoise donnent plus d'une heure de temps libre au secours que les couverts en chaume. Les délibérants ont en outre arrêté que les autres citoyens, leurs valets et domestiques seraient employés dès ce jour a la réparation des chemins rendant à la forêt de Saboulénche dont les bois seront équarrés sur place aux frais de la communauté fait sur le nombre de pièces de bois portés par le devis estimatif des dommages, lequel a été fait par M.M. Imbert des Granges, membres des états, correspondant de la commission intermédiaire et Augustin Gaduel, notaire de ce lieu qui a bien voulu lui servir de secrétaire de laquelle délibération pour demande de l'Echevain avons

donné acte et dont il sera donné extrait en forme 1° a nos seigneurs de la commission intermédiaire par la main des M.M. les procureurs généraux syndics – pour en implorer les bons effets en faveur des incendies, les sept huitièmes desquels ne payent ni taille, ni vingtième, n'ayant aucun bien au soleil ; 2° a M.M. Busco père et fils et Gournier fils pour leur être un gage de la reconnaissance du corps municipal en raison de leur zelle et de l'activité qu'ils ont montré dans le malheur ; 3° enfin a M.M. de la maîtrise joint a la requête qui leur sera présenté et laquelle le corps municipal supplie nos seigneurs les procureurs généraux syndics de vouloir appuyer de toute l'activité de leur zelle pour obtenir l'ordre conforme.

Ainsi délibéré le sus dit jour.

LES GRANDES CATASTROPHES DU CANTON DE CORPS

Par Jean GUEYDAN

8^{ème} siècle

Vers 738, première invasion sarrasine : les Sarrasins, arrêtés par Charles Martel à Poitiers en 732, refluèrent vers le sud-est et ravagèrent le Languedoc puis les Alpes, jusqu'à leur extermination en 738 par le patrice Abbon. Celui-ci fut aidé entre autres par Bysardon, grand-père de Saint Eldrade, qui reçut en récompense Ambel et tout le Haut Beaumont.

10^{ème} siècle

Vers 900-973, deuxième invasion sarrasine : les Sarrasins, partis de leur repaire de La Garde-Freinet, ravagèrent les Alpes. On considère que, de 906 à 973, tous les villages du Beaumont avaient disparu, sauf La Salette, peu accessible aux cavaliers.

13^{ème} siècle

Quet-en-Beaumont : à une date inconnue et qu'il n'est même pas possible de préciser à un siècle près (peut-être entre 1081 et 1562), une crue de la Sézia emporta le pont romain qui reliait la Grange à Quet. Ce pont n'a jamais été reconstruit. Pour aller d'une rive à l'autre de la Sézia, et sauf dangereuses acrobaties, il faut désormais passer par Corps et Quet, ce qui représente un trajet de 17 kilomètres.

16^{ème} siècle

1562-1577, les guerres de religion : pendant 15 ans, Ambel et Corps furent le théâtre des affrontements entre catholiques et protestants.

17^{ème} siècle

1630 : épidémie de peste

24 février 1692 : une avalanche sur la route de Corps à Aspres fit quatre morts.

18^{ème} siècle

1709, Corps : incendie du bourg et de l'église

8 décembre 1738, Sainte Luce : en milieu d'après-midi, un incendie presque général ravagea Sainte Luce.

17 avril 1768, Corps : un incendie dévora 148 maisons et l'église, on pria le Maître des Eaux et Forêts d'autoriser une coupe de bois. Le 23 mai, on supplia l'Intendant d'intervenir pour que le Roy fasse remise de la taille en faveur des incendiés de Corps qui étaient réduits à la misère.

11 avril 1781, Pellafol : la chapelle du St Esprit et 17 maisons du hameau des Payas brûlèrent.

25 novembre 1784, Pellafol : le village de La Posterle brûla presque entièrement.

1789, Corps : le bourg fut ravagé par un incendie.

30 décembre 1798, La Salle-en-Beaumont : le 10 nivôse de l'an 7, le village des Souchons fut détruit par un incendie. Des secours furent votés par l'assemblée cantonale.

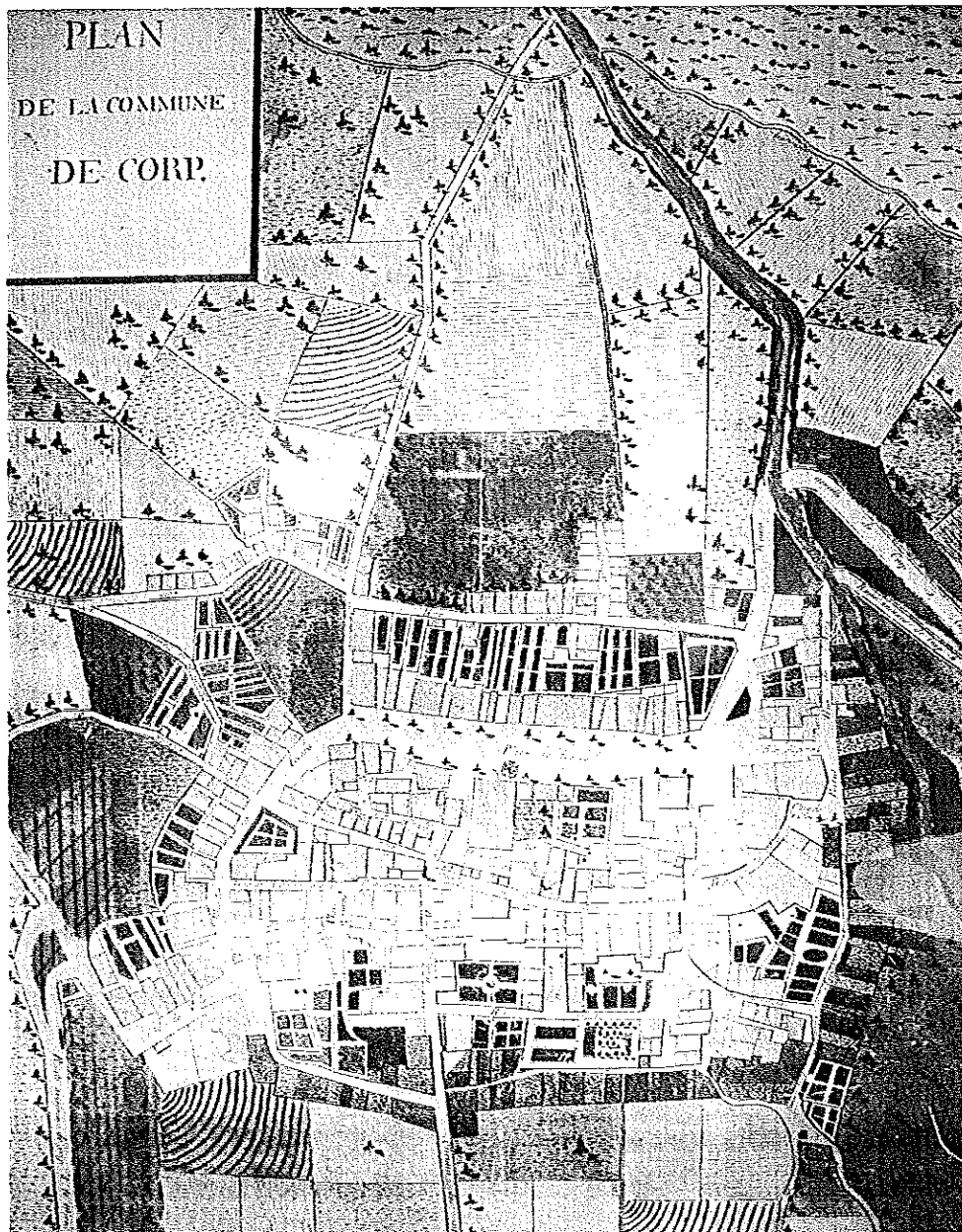
19^{ème} siècle

23 avril 1821, Corps : à midi, le feu se manifesta à la cheminée d'une maison située dans le quartier des Guérauds. Le vent du midi qui soufflait avec violence courba la flamme jusque sur le toit et, se communiquant de proche en proche, incendia en moins de trois quarts d'heure, 204 maisons et l'église. L'imprudence d'une femme qui avait abandonné sur le feu une poêle pleine d'huile fut la cause de ce funeste événement dont elle a été la première victime. Les progrès de l'incendie furent si rapides que plusieurs personnes ont péri dans les flammes. La halle, l'hôpital, le presbytère, le four banal, la caserne de gendarmerie furent incendiés.

16 juillet 1866, Sainte Luce : vers midi, le feu prit dans une petite écurie voisine de l'église. Tous les toits étant en chaume, malgré l'ardeur des habitants, le zèle des pompiers de Corps et l'empressement des

communes environnantes, quatorze bâtiments ont été, en quelques heures, la proie des flammes. La cure et l'église n'étant point assurées, les frais sont restés à la charge de la commune. Monsieur le Maire, avec un dévouement digne d'éloges, fit reconstruire et couvrir en tuiles les toits de l'église, de la cure et de l'école. Le travail a été achevé le 2 décembre 1868.

1890-1897, Sainte Luce : l'église fut détruite par un éboulement de terrain.



mètres au sud-ouest de la Grande Tête de l'Obiou.

13 novembre 1950, Pellafol : un avion canadien ramenant des pèlerins de Rome à Montréal accrocha par son aile droite la crête de l'Obiou, peu au dessous du sommet et explosa : il y eut 50 morts. Ces deux accidents d'avion se sont produits en deux endroits très proches. En 1946, l'avion volait du nord au sud, a confondu Drac et Rhône, et s'est écrasé sur la paroi nord-ouest de l'Obiou. En 1950, l'avion volait du sud au nord, a confondu Durance et Rhône, et a heurté par son aile droite l'arête sud-est de l'Obiou.

21 janvier 1981, La Salette-Fallavaux : une avalanche détruisit le hameau des Mathieux, aucun mort.

8 janvier 1994, La Salle-en-Beaumont : l'église et plusieurs maisons furent détruites par un éboulement de terrain, il y eut 4 morts.

20^{ème} siècle

1914, Quet-en-Beaumont : un éboulement de terrain détruisit la chapelle et tout le hameau du Cros.

1914, Pellafol : un éboulement de terrain entraîna dans la Souloise l'église du Vieux Pellafol. Cet éboulement n'était ni le premier, ni le dernier et tous, semble-t-il, ont été provoqués par l'irrigation excessive du plateau de Pellafol.

16 septembre 1945, Corps et Ambel : le bac allant de Corps à Ambel fit naufrage et il y eut 20 morts. Un monument a été édifié au cimetière de Corps.

29 août 1946, Cordéac : un avion militaire américain allant de Francfort à Casablanca s'écrase sur la face nord de la Crête de Malpasset, à quelques centaines de

PATRIMOINE PATRIMOINE

HIER ET AUJOURD'HUI : LA NEIGE A CORPS

La neige fait partie du patrimoine local.



Dimanche 26 décembre 2004, la neige tombe toujours en fin d'après midi.

Les hivers se suivent et ne se ressemblent pas. Une année la neige arrive fin janvier, juste à temps pour les vacances d'hiver et juste à temps pour sauver la saison des stations de ski. Le froid « déboule » parfois très tôt, au mois de novembre et quelquefois il n'a pas envie de venir geler les cascades comme cet hiver.



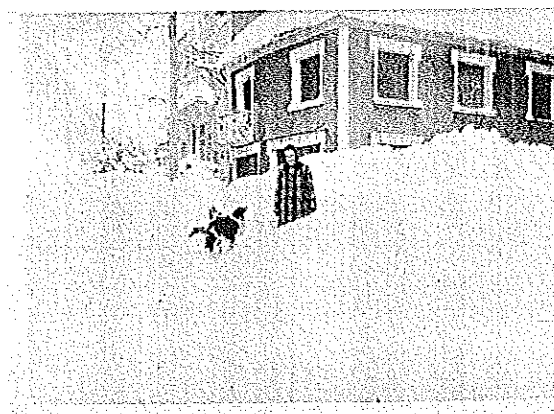
*Rue de la république, fin janvier 1978.
Circulation impossible.*

Je me souviens qu'en 1981 une chute de neige avait duré plusieurs jours et des mètres de poudreuse étaient en place pour la grande descente.



Les vergers et l'Obiou sous la neige au début du siècle dernier

Les avalanches se sont succédées aux Mathieux, sur la route de Gap vers la croix Sainte Marguerite et dans les combes près de Quet en Beaumont. Il n'y eu heureusement aucune victime. Les skieurs qui descendaient du Dévoluy sont restés bloqués à Corps, prenant d'assaut le commerce local.



*1965, début de la rue du portail, derrière la maison Fège (aujourd'hui Fougeron).
Circulation impossible.*

Ceci dit, cela fait un moment que l'on n'avait pas assisté à une chute de neige, pendant plus de 24h, la couche avait 30 cm d'épaisseur. Du 25 au soir au 26 décembre, quel plus beau cadeau de Noël pour tous ceux qui souhaitent que les saisons restent bien marquées. On ne fera pas de pronostic pour la suite, mais notre région a besoin d'un hiver enneigé.



*Les fossés enneigés au début du siècle dernier.
Circulation impossible.*

FOOTBALL-CLUB SUD-ISERE

Samedi 6 novembre dans le brouillard d'automne, les 15 ans du football-club de l'Isère reçoivent Claix. Le match démarre en trombe, les visiteurs encaissent 4 buts avant la mi-temps. En deuxième période on assiste au réveil des Claixois. Ils en profitent pour marquer 2 buts aux locaux. Le FCSI s'impose 4 à 2 dans ce tour de coupe de l'Isère.



Les 35 poussins du FCSI

Samedi 20 novembre la bise chasse les nuages et permet aux 15 ans de jouer sous le soleil frais. Les invités du jour sont les joueurs de Monestiers de Clermont. Le FCSI négocie bien les 40 premières minutes puisqu'au repos, on mène 2 à 0 à la suite de belles actions dans un match techniquement intéressant. La deuxième mi-temps ne soulève pas l'enthousiasme, mais les joueurs de FCSI gèrent bien la partie en marquant un but supplémentaire et l'emportent finalement 3 à 0.

Dimanche 28 novembre le vent c'est levé, la météo annonce la neige pour lundi. Le coup d'envoi est donné à 10 h entre le FCSI et les Mottois. C'est le derby des 18 ans, le match est musclé. Les locaux dominent sans marquer. Il faut attendre la 40^{ème} minute pour voir l'ouverture du score : FCSI 1 la Motte 0. A la reprise les visiteurs font le forcing, il égalisent sur corner. Après l'engagement, les locaux tirent dans la lucarne et marquent une nouvelle fois. Score final : FCSI 2 LA Motte 1.

Samedi 4 décembre la neige du lundi a disparu et les 15 ans peuvent recevoir Echirolles. Match plaisant et indécis. Après un bon début des locaux, Echirolles ouvre le score. Avant la mi-temps le FCSI égalise. Un deuxième but des visiteurs en début de seconde période et quelques contestations

plus tard, une égalisation méritée et un bon goûter pour oublier une fin de match pas très « fair play ».

Samedi 11 décembre le printemps est de retour, une violette a poussé dans le talus du terrain de football, on a du mal à imaginer que dans 15 jours c'est Noël. Les 30 benjamins disputent un mini tournoi avec Saint Paul de Varces et Vizille. Les résultats des matches sont positifs, ils justifient le goûter monumental accompagné de chocolat et de papillotes, préparé par les mamans pour une quarantaine de footballeurs heureux d'être présents à ce rendez-vous de fin d'année.

Dimanche 19 décembre l'hiver arrive enfin, les 18 ans ne peuvent pas jouer leur tour de coupe à Corps. 10 cm de neige sont tombés vendredi soir, le match sera inversé, les jeunes iront à Poisat. Ce temps perturbé n'a pas empêché la dernière commission technique de l'année de se dérouler à la salle de la mairie, une trentaine d'encadrants étaient présents. Comme d'habitude, la soirée s'est terminée autour d'un repas festif préparé magistralement par Marie-Jo. Un bon moment de détente très important pour tous les bénévoles qui oeuvrent tout au long de la saison.



La commission technique du FCSI

Le président du FCSI et son équipe souhaitent à tous, une excellente année sportive 2005.

VOYAGE LA-HAUT, DERRIERE CHEZ NOUS

Pointe de Verdonne 3327 m domine le glacier de Chabarnéou. Sa voie normale versant Est, est coté facile. La Pointe de Chabarnéou 3250 m est la plus belle du cirque. Elle est toujours enneigée et se découvre lorsque l'on arrive dans les derniers lacets sur la route du Gioberney. C'est une course obligatoire pour découvrir le « Valgo », d'abord un itinéraire très intéressant sur le glacier (tôt dans la saison : crevasses) et une arête nord rocheuse et en neige pour atteindre un inoubliable sommet.



Nombre d'alpinistes écrivent, peignent, polémiquent, admirent, se révoltent, rêvent, exaltent. Et c'est bien cela que nous partageons avec eux : le discours. Pour la plupart des amateurs que nous sommes, ils font de l'inaccessible. Un inaccessible auquel nous accédons paradoxalement à l'heure du récit ou de la photo. Absurdes seraient les pieds gelés de Lionel Daudet s'il ne nous parlait pas du sens qu'il donne à l'histoire de cette mutilation. En prenant le temps de l'explication, il nous permet de comprendre ce qui lui est arrivé, mais aussi ce qui nous pousse vers la cime, n'importe quelle cime, et surtout pas la sienne. Le plus simple des topos n'est pas seulement un outil pragmatique d'orientation. Il révèle un chemin, une voie qui possède sa propre mystique. Si tel n'était pas le cas, pourquoi cette ligne fictive porterait-elle un nom ?

Ce sont Beyond the Good and Evil. Aux amis disparus, Eldorado, Rolling Stone. La directe de l'amitié. Le chemin des étoiles... A travers ces noms, déjà un message, déjà une histoire. Le propos de l'alpiniste est de raconter son histoire, une histoire, notre histoire dans la montagne, un des théâtres du monde ; L'alpiniste produit du sens quand il monte dans la neige, griffe la glace, caresse le rocher. Que voulez-vous, l'inspiration naît dans de drôles d'endroits, dans de curieuses pratiques ! Lautrec peignait dans des maisons closes, Baudelaire rimait avec de l'absinthe, Villon écrivait ses sonnets en détroissant des bourgeois. Les alpinistes parlent de l'Homme et de la Nature en grimpant des montagnes. Leur voix, c'est la voie.

Jean-Michel Asselin



Photo du haut, la
pointe de
Chabarnéou et son
glacier.
Photo du bas, sur
les arêtes dans
l'ordre pointe du
Queyre, pointe de
Verdonne, pointe
de Chabarnéou et
le Sirac.

VOYAGE LA-HAUT, DERRIERE CHEZ NOUS



Sans réfléchir, on se dit que la montagne ne rime pas avec collectif et pourtant on a tous plus ou moins pratiqué « une collective ». Et quand on est dedans (la collective c'est toujours dur pour ceux qui n'en sont pas), on conserve plutôt de bons souvenirs de ces drôles d'ascensions qui réunissent une collection d'individus en quête d'un même sommet. Sur le plan de la sécurité, c'est parfois un peu olé olé. Sur le plan de la rigolade c'est souvent « sommital » et après tout on est aussi en montagne pour ne pas être triste. Ce sur quoi s'interroge l'OPMA, c'est ce qu'induit la pratique collective : plus d'équipement, plus d'aménagement, voire plus de déchets, plus de bruit, plus d'inconscience, moins d'autonomie, plus de législation... A l'inverse d'une pratique individuelle, une pratique collective est-elle celle du toujours plus ? Et se pose en filigrane la terrible et redoutée question de la démocratisation. On a beau tourner autour du pot, ce qui obsède, ce qui inquiète, c'est la démocratisation. La montagne peut-elle être ou non populaire ? Tu réponds non, t'es taxé d'aristo. Tu réponds oui, et tu ne sais plus où mettre ton piolet dans le refuge, et en plus on va peut être te le piquer ! D'où grattage de tête. La question de l'alpinisme ramène toujours à cette image privilégiée de la cordée puisant son bonheur dans la solitude des cimes, ayant surmonté par ses propres moyens les pièges et les difficultés, jouissant des silences, abandonnant la vallée des hommes et du bruit pour mieux la retrouver. Il est évident que si l'on déplace les foules sur le mode « mettons les villes à la campagne », on aura quelques difficultés à retrouver ce *modus vivendi* du silence des morts. Choix dramatique mais qui ne correspond peut-être pas à la réalité du terrain. Je persiste, et signe, qu'il existe une façon de vivre

L'alpinisme en « objecteur », tant sur le plan du terrain, des idées et des institutions. Vous allez me dire que c'est une attitude de fuite, que la foule et son cortège sécuritaire, ses via ferrata, sa soif de législation sont déjà bien là et me rejoindront tôt ou tard bardées de spits et de résines. Je réponds que l'univers des montagnes est vaste, que la messe n'est pas dite et que je ne suis pas certain que la proposition de la montagne intéresse tout un chacun (même équipée, même encadrée, même sécurisée). J'ai sans doute tort, ou alors je ne vois pas que le monde s'agrandit si vite que la montagne devient comme le parking de mon supermarché : « ingarable ». J'aurai dû militer quand elle était encore une épicerie.

Jean-Michel Asselin

L'arête Est du Sirac est composée du sommet Est, de l'épaule Est (première dent et deuxième dent) et de deux dents moins marquées le tout au dessus de 3400m avant le sommet du Sirac.

Secteur tourmenté, marqué par de profondes brèches entre la face nord incrustée de glacier et la face sud aride et très souvent sèche. Vous êtes sur la dernière forteresse de la haute montagne du massif des Ecrins et des Alpes tout simplement. Au-delà le relief s'adoucit. Cette traversée s'effectue entre les deux refuges de Chabarnéou et de Vallonpierre. Il faut près de huit heures pour atteindre le sommet sans oublier la descente : immense course dans les airs.

Les arêtes versant sud et les arêtes versant nord jusqu'au pic de Bonvoisin



PAGE RETRO

ARTICLE PARU DANS LE N°80

COMMENT CORPS EST DEvenu CHEF-LIEU DE CANTON DANS L'ISERE

Les départements ont été créés par la Constitution de 1791.

Dans le livre « Notes sur l'histoire de Corps » de Mr Durand, il est relaté les péripéties suivantes :

Le 20 Février 1790 : Le Maire expose à l'Assemblée que le Dauphiné ayant été divisé en 3 départements, le bourg de Corps n'a été compris dans aucun, le voulant laisser libre de choisir celui qu'il préférerait.

L'Assemblée Municipale, vu que ses intérêts résident à Grenoble, demande à faire partie du département de l'Isère. Les motifs invoqués sont : que la route est toujours libre du côté Grenoble. Il n'en est pas de même pour Gap. (Cette délibération fut signée par plus de 200 électeurs). (P.115).

Le 7 Septembre 1790 : L'Assemblée Municipale prie sa Majesté le Roy de fixer les limites des départements de l'Isère et des Hautes-Alpes à cause des travaux nécessités par les pluies qui ont raviné les routes. (P.110).

En Juin 1791 : L'Assemblée prie le Directeur du département de vouloir bien transporter à Corps le chef-lieu de canton qui est actuellement à Saint-Jean. Les motifs invoqués sont qu'à l'endroit désigné il ne s'y trouve que 4 mains, qu'on y manque du nécessaire pour subsister, que les assemblées cantonales sont toujours désertes et qu'en cas de mauvais temps on ne sait pas où se réfugier.

Il serait désirable de réunir à Corps les municipalités de la Salette Fallavaux et celle de Saint-Jean. Il serait encore désirable de supprimer le canton de Cordéac et de réunir à Corps les municipalités de Beaufin, d'Ambel, de Monestier d'Ambel et de Pellafol. Que le canton de Cordéac soit supprimé et réuni en partie à celui de Corps et à celui de Mens. Qu'il ne soit formé qu'une seule municipalité de celle de Quet, Saint-Michel, Sainte-Luce et qu'elle soit jointe à celle de Corps. Que les autres communes du Bas-Beaumont forment un canton séparé. (P.118).

Le 9 Octobre 1791 : Les communes de Corps et celle d'Aspres-les-Corps se partagent la montagne. Des limites sont plantées. Les commissaires pour la commune de Corps sont : Gonsolin, Maire, Pierre Bois grand-père, Barbe, Borel, Pierre Dumas, Aglot notaire, Claude Sambain, Pierre Pellissier et Jacques Pellegrin, Fallavel secrétaire.

Le 28 Octobre 1791 : Francon procureur, informe le Conseil que le juge de paix désire tenir ses audiences à Corps et qu'il demande un local. Acte est donné à cette demande. (P.120).

Les limites entre les communes de Corps et les Côtes sont fixées à l'aide de M.Guillot, notaire de La Mure. (P.122).

Le 4 Juin 1793 : Le citoyen procureur de la commune expose qu'il est étonnant que la maison commune d'un chef-lieu de canton comme Corps soit totalement dépourvue des meubles nécessaires pour écrire et s'asseoir. Le Conseil délibère et décide l'achat d'un bureau en noyer et de 12 chaises dont le coût est de 120 livres. (P.124).

Le 15 Germinal en 5 : Les communes de La Salette, Sainte-Luce, Côtes-de-Corps qui avaient été réunies en une seule, demandent à se séparer à cause de la difficulté de pouvoir communiquer. Les chemins sont mauvais et les intérêts divers se choquant journellement, n'entraînent que des querelles. (P.137).

Le 14 Vendémiaire en 5 : Le citoyen Jean Escalle des Costes en Champsaur est chargé de faire la mensuration des terres de la commune moyennant la somme de 600 livres. En plus il recevra 20 sols par sétérées. (P.139).

JARDINAGE EN FEVRIER ET MARS

Taillez la glycine, en coupant toutes les poutres secondaires à deux yeux de leur point de départ et en réduisant de moitié l'extrémité souple des longues branches principales. Taillez aussi les rosiers. Les tiges des buissons sont coupées à 3 ou 4 yeux de la base. Les rameaux secondaires des grimpants, à 2 yeux (bourgeons).

Améliorez l'aspect esthétique de vos bacs à fleurs en couvrant la surface du sol d'écorces ou d'un paillage décoratif. Attendez la fin avril pour installer les géraniums, profitez plutôt des pensées, primevères et pâquerettes. Nettoyez toutes les plantations et supprimez les pousses mortes ou abîmées. Videz toutes les potées qui ne contiennent plus de plantes. Nettoyez l'intérieur en le brossant avec de l'eau de Javel.

Plantez les oignons blancs et de couleur, les échalotes, l'ail rose et les asperges, les pommes de terre. Couvrez toutes les cultures fragiles durant la nuit et n'hésitez pas à placer un paillason sur les cloches ou les châssis quand le ciel est très clair. Mieux vaut attendre avril pour commencer les semis en pleine terre, la croissance sera plus rapide.

Pour que votre future pelouse soit véritablement l'écrin de votre jardin, il faut préparer le terrain pour le semis du printemps. Un travail du sol s'impose : retournez la terre à la bêche, voire au motoculteur, en prenant soin d'éliminer les cailloux comme les mauvaises herbes vivaces. Si le sol est particulièrement lourd, vous pouvez prévoir un drainage. Ne faites pas l'impasse sur le petit coup de pouce de l'engrais : incorporez un amendement, compost ou fumier bien décomposé, pour enrichir le sol. Laissez ensuite le sol se tasser naturellement.

CUISINE DE CHANDELEUR : CREPES FOURREES

Crêpes au fromage blanc :

Ingrédients : 100g de farine, 10cl de lait, 10cl de crème liquide, 2 œufs, 1 cuil de sucre, 1 pincée de sel, 1 cuil d'huile, 40g de beurre et du sucre glace, 400g de fromage blanc, 50g de raisin sec, 50g de beurre, 100g de sucre, 2 œufs et zeste et râpe d'un citron, 1 pincée de sel, 2 cl d'eau de fleur d'oranger.

Mettez le fromage blanc à égoutter pendant 1 heure dans une passoire fine avec un poids par dessus.

Mélangez la farine et les œufs et diluez avec le lait, la crème et l'huile. Ajoutez le sel et le sucre. Passez la pâte au tamis pour éviter tout grumeau et laissez reposer 1 heure.

Faites gonfler 10mn les raisins dans l'eau de fleur d'oranger.

Faites ensuite cuire 6 crêpes au beurre dans une poêle. Préchauffez le four.

Préparez la garniture :

Mélangez le fromage bien égoutté avec les jaunes d'œufs, le beurre ramolli, le sucre, les raisins égouttés et le zeste de citron.

Battez les blancs en neige ferme avec la pincée de sel et incorporez-la au mélange précédent.

Répartissez la garniture dans le milieu des crêpes et roulez-les sur elles-mêmes sans les serrer. Rangez-les dans un plat à four beurré et mettez-les au four 15mn.

Saupoudrez de sucre glace et servez dans le plat de cuisson.

Crêpes au camembert et aux pommes :

Ingrédients : 150g de camembert, 5cl de calvados, 20g de beurre, 2 pommes. Pour la pâte : 150g de farine, 2 œufs, 15cl de lait, 15cl de cidre, 2 pincées de sucre, 1 pincée de sel.

Dans une jatte, mélangez la farine, le sel, une pincée de sucre et les œufs. Ajoutez le lait et le cidre et laissez reposer la pâte 30 min.

Faire cuire les crêpes et réservez-les au chaud.

Préchauffez le four th.6 (180°C).

Epluchez les pommes et coupez-les en quartier. Faites-les revenir dans le beurre, ajoutez une pincée de sucre pour caraméliser, puis flambez avec le calvados.

Disposez les pommes à l'intérieur des crêpes, mettez le camembert en tranches dessus, refermez les crêpes, passez-les au four pendant 5 à 10 minutes. Servez bien chaud avec une salade frisée.

CARNET DU JOUR

CARNET ROSE

- ARMELLE** Fille de Caroline BRUCK et de Olivier COZ, sœur de Justine,
Petite-fille de Laurence COZ.
- COLINE** Fille de Mireille FRANCOU et de Laurent BONNAUD, sœur de Audrey,
Petite-fille de André FRANCOU.

CARNET de DEUIL

- Georges BARNEOUD-CHAPELIER** Epoux de Fernande BARNEOUD-CHAPELIER (née ANDRIEUX)
St Julien La Salette.
Oncle de Marc, Pierrette et Georges.
- Auguste JOURDAN** Epoux de Josette, père et beau-père de Chantal et Jean-Luc MOUTIN,
Claude et Sylvie JOURDAN, Brigitte et Gérard GONSOLIN,
Grand-père de Sébastien, Sylvie, Séverine, Frédéric, Sylvain, Aurélie, Aurélien,
Delphine et David, arrière grand-père de Adrien et Emilien.
- Aimée VINCENT** Les Côtes de Corps.
- Jeanne ACHY**
Née COMTE Mère et belle-mère de Geneviève et Martial IMBERT.
- Louise BARBE** Pellafol La Posterle.
- Marcellin JOURDAN** Aspres les Corps. Ancien facteur de Corps.
- Pierre CHARLES** Beaufin. Epoux de Lucie, père et beau-père de Jean-Luc et Annie CHARLES,
Grand-père de David et Christèle.

*Pour une parution dans cette rubrique,
merci de nous transmettre les informations
à la Maison du Tourisme ou à la Médiathèque.*

Paroisse St Pierre Julien Eymard

Horaire des Messes

<u>Dimanche 30 Janvier</u>	11H	Pellafol
<u>Dimanche 6 Février</u>	9H	Beaufin
<u>Mercredi 9 Février</u>	18H	Corps (Mercredi des Cendres)
<u>Dimanche 13 Février</u>	9H	La Salle en Beaumont
<u>Dimanche 20 Février</u>	11H	Les Côtes de Corps
<u>Dimanche 27 Février</u>	11H	Quet en Beaumont
<u>Dimanche 6 Mars</u>	9H	Ambel
<u>Dimanche 13 Mars</u>	9H	Saint Laurent en Beaumont
<u>Dimanche 20 Mars</u>	11H	La Salle en Beaumont
<u>Jeudi 24 Mars</u>	18H30	Corps (Jeudi Saint)
<u>Vendredi 25 Mars</u>	18H30	Corps (Vendredi Saint)

RELEVES METEO

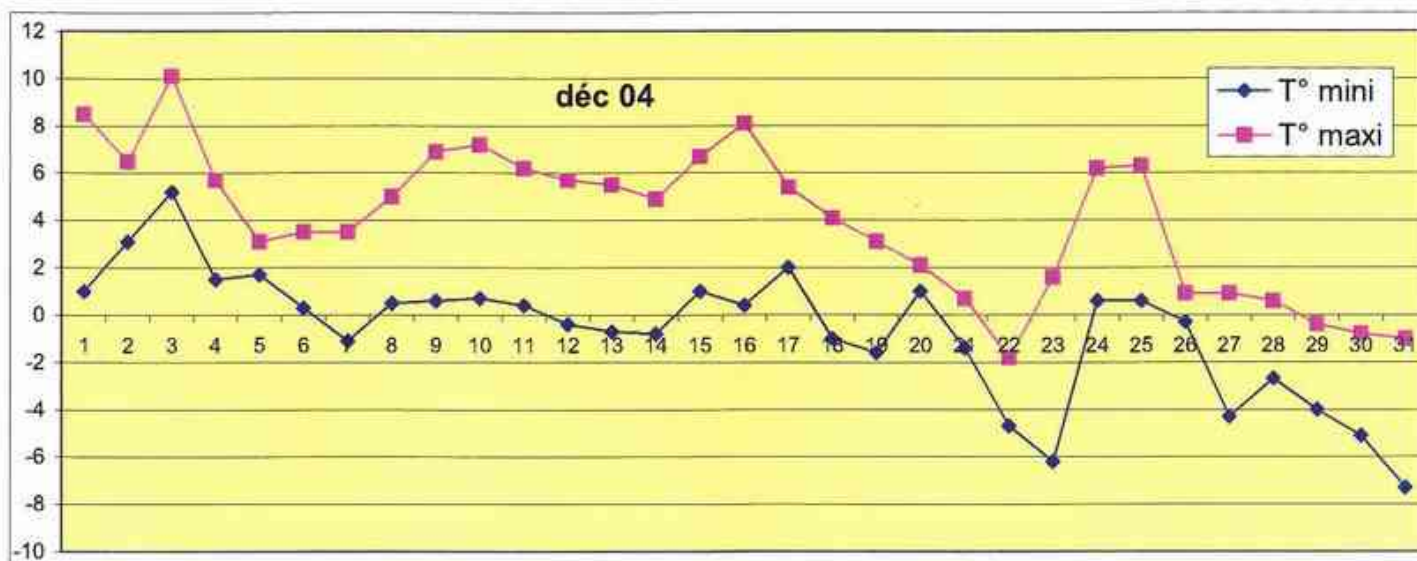
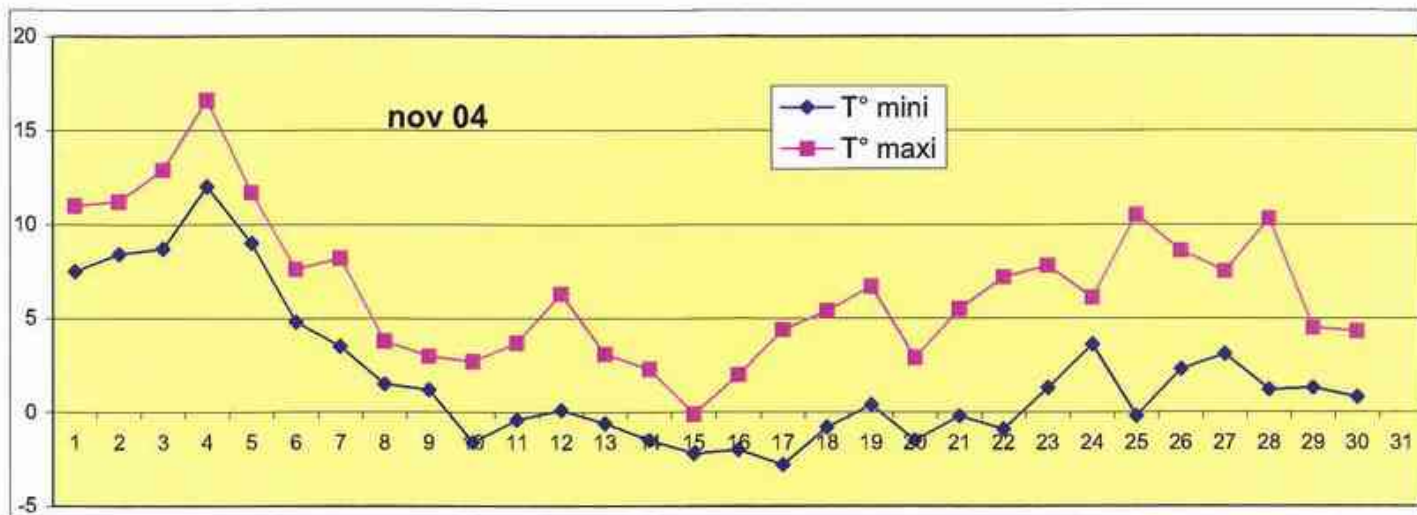
RELEVES METEO

NOVEMBRE

jour soleil	mini moy.	maxi moy.	cumul pluie	cumul neige
11	1,9	6,6	83	12
nov-03				
15	4,4	10,1	174	9

DECEMBRE

jour soleil	mini moy.	maxi moy.	cumul pluie	cumul neige
16	-0,7	4,0	92	62
déc-03				
15	0,6	5,7	94	16



Dans le prochain numéro
du Petit Corpatus

**Spécial
Quet-en-Beaumont**

Le numéro 189 du Petit
Corpatus sortira fin mars 2005

